

REVUE DU SPIRITISME

philosophique, moral et scientifique

N°1, janvier 2012

**L'incarnation
dans une mission
de femme**

**L'avortement dans
ses différents
aspects**

Les transfigurations

ORGANE DE DIFFUSION DE L'ASITA

SOMMAIRE

3 EDITORIAL

4 ANTHOLOGIE

Un extrait du Livre des Esprits

6 ARTS SPIRITES

Esprits qui se sont incarnés en femme

8 PRIERES

9 DOSSIER

L'incarnation dans une mission de femme

10 L'incarnation dans une mission de femme

19 La question 822 du *Livre des Esprits*

21 Deux femmes spirites au service de Dieu

22 L'avortement dans ses différents aspects

30 RECHERCHE SPIRITE

L'Esprit de Vérité : apôtre du Christ

35 SPIRITISME ET RELIGION

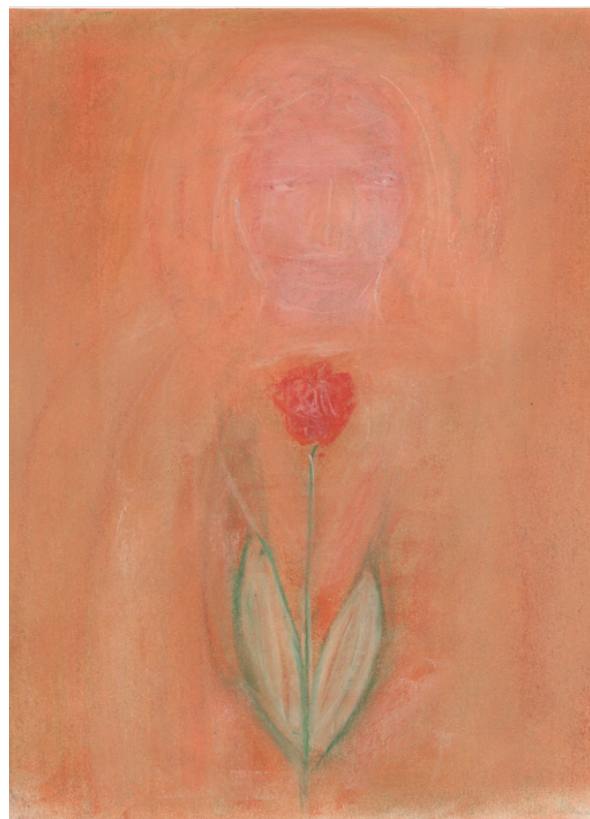
La parabole des ouvriers de la dernière heure

39 EXPERIMENTATION SPIRITE

Les transfigurations

47 LES CENTRES DE L'ASITA

Conformément au code de la propriété intellectuelle toute reproduction partielle ou totale à des fins autres que strictement personnelles et notamment toute reproduction destinée à une publication électronique, papier, ou audio, destinée à des tiers, est strictement prohibée et constitutive du délit de contrefaçon, le contenu ayant été protégé, ainsi que le titre et la charte graphique de la Revue. Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.



Ce dessin représente le visage fluidique de l'Esprit du Christ, qui est très estompé en raison de sa supériorité morale. Devant lui une rose se tient, symbolisant la médiumnité sacrée, mise au service de Dieu. Le bouton de la rose est en équilibre sur la tige, montrant la fragilité de la médiumnité, qui peut être retirée à tout moment. Le fond jaune orange représente les fluides d'amour que le Christ, guide spirituel de la terre, envoie afin d'aider les Esprits qui y sont incarnés, à évoluer.

Directeur de publication : Rihadi Lelia.

Rédacteur en chef : Essono Sandra.

Charte graphique : Maillard Josianne.

Site internet : www.asita.fr

Editeur : ASITA

**Adresse : 12 rue de la Famille Cassini,
77127 Lieu Saint**

Tel : 06.60.64.04.64

PROCHAIN NUMERO : JUILLET 2012

La *Revue du Spiritisme, philosophique, moral et scientifique* est issue de la fusion du *Lien Fraternel, Revue de spiritisme philosophique et moral* (organe de diffusion de l'ASITA) et du *Journal d'études spirites Gabriel Delanne* publié par l'Institut Amélie Boudet¹. Cette fusion, réalisée à la demande des Esprits instructeurs, a pour but de montrer que les aspects philosophiques et moraux du spiritisme sont indissociables de son aspect scientifique. Cette revue traitera donc des trois aspects du Spiritisme. De même ce sont les Esprits instructeurs qui ont choisi le titre de cette revue. Ils lui ont assigné des buts similaires au *Lien Fraternel* :

« Ce journal doit apporter la nourriture spirituelle à ceux qui cherchent, à ceux qui doutent, à ceux qui souffrent. Son but est la consolation car à sa lecture se dégageront des vibrations consolatrices qui apaiseront les souffrances de ceux qui le liront. Les thèmes majeurs vous seront dictés lors des réunions médiumniques de l'ASITA². »

[...] Concernant le contenu, outre des articles sur des thèmes majeurs du Spiritisme, il s'agira de diffuser largement les communications médiumniques reçues dans les différents centres de l'ASITA, car ce journal est celui des Esprits supérieurs mandatés par Dieu pour apporter des connaissances divines et consoler. Nous donnerons des communications spécialement dans ce but³. »

Les Esprits instructeurs ont aussi donné les instructions nécessaires à sa réalisation. Ils ont précisé le thème du dossier principal de ce numéro ainsi que les titres des différents articles qui le constituent. Ces articles sont élaborés à partir des connaissances spirituelles qu'ils ont transmises. Ils ont aussi inspiré le contenu des autres rubriques, ainsi que le choix des communications et des dessins médiumniques. Ils ont réalisé le dessin de la page de couverture lors d'une réunion médiumnique de l'ASITA⁴. Ce journal est donc l'œuvre des Bons Esprits dont nous ne sommes que les instruments.

La *Revue du Spiritisme* étant de plus l'organe de diffusion de l'ASITA, une large place sera accordée aux matériaux médiumniques obtenus dans les différents centres de l'ASITA (communications ; dessins ; peintures), afin de diffuser l'enseignement

des Bons Esprits. Les fondements philosophiques et moraux du Spiritisme ayant été développés dans les ouvrages d'Allan Kardec, de Léon Denis et de Gabriel Delanne (dont nous présenterons toujours un extrait), l'accent sera volontairement mis sur les compléments et les approfondissements nouveaux apportés par les Esprits instructeurs afin de poursuivre la codification spirite⁵.

Pour ce premier numéro les Esprits instructeurs ont souhaité mettre l'accent sur l'incarnation dans une mission de femme et sur l'avortement du point de vue spirite. En effet « actuellement, malgré les progrès du monde occidental, la femme n'est pas assez respectée. Combien de fois, combien de femmes tombent, se désincarnent par la violence des hommes ? Combien de femmes sont elles encore battues par les hommes ? Combien d'hommes méprisent encore la femme ?⁶ » De même combien d'hommes, y compris spirites, jugent les femmes qui subissent une IVG, faisant reposer sur elles seules la responsabilité de cet acte, alors que le devenir de l'Esprit qui doit s'incarner a été confié aux deux parents ? Les Esprits instructeurs apportent des enseignements consolateurs sur ces deux sujets sensibles aux femmes qui accomplissent sur la terre une mission difficile, mais aussi aux hommes afin de leur rappeler la sublimité de la mission qui a été confiée aux femmes, qui exige d'eux le respect et davantage de considération.

Nous espérons que ce premier numéro vous plaira et que vous y trouverez une nourriture spirituelle qui contribuera à augmenter votre connaissance de la doctrine spirite.

LE COMITE DE REDACTION

1. Les numéros du JES sont consultables dans la médiathèque de l'ASITA, rubriques : « Revue » (<http://www.asita.fr>).
2. ASITA : Association Spirite Internationale Thérèse d'Avila.
3. Communication médiumnique, ASITA, 4 août 2010.
4. Réunion d'étude, ASITA, 22 octobre 2011.
5. Sur la poursuite actuelle de la codification spirite, voir *Dictionnaire des concepts spirites*, Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, p. 22-37.
6. Communication médiumnique, ASITA, 23 juillet 2010.

EXTRAITS DU LIVRE DES ESPRITS

Nous présentons dans cette rubrique des extraits les plus remarquables des œuvres d'Allan Kardec, de Léon Denis et de Gabriel Delanne, dont l'étude reste primordiale pour une connaissance approfondie du spiritisme. Nous avons choisi deux extraits du *Livre des Esprits* d'Allan Kardec relatifs à l'avortement et l'égalité des droits de l'homme et de la femme en lien avec notre dossier sur l'incarnation dans une mission de femme.

L'union de l'âme et du corps

353. L'union de l'Esprit et du corps n'étant complète et définitivement consommée qu'après la naissance, peut-on considérer le fœtus comme ayant une âme ?

« L'Esprit qui doit l'animer existe en quelque sorte en dehors de lui ; il n'a donc pas, à proprement parler, une âme, puisque l'incarnation est seulement en voie de s'opérer ; mais il est lié à celle qu'il doit posséder. »

354. Comment expliquer la vie intra-utérine ?

« C'est celle de la plante qui végète. L'enfant vit de la vie animale. L'homme possède en lui la vie animale et la vie végétale, qu'il complète à la naissance par la vie spirituelle. »

355. Y a-t-il, comme l'indique la science, des enfants qui, dès le sein de la mère, ne sont pas nés viables ; et dans quel but cela a-t-il lieu ?

« Ceci arrive souvent, Dieu le permet comme épreuve, soit pour les parents, soit pour l'Esprit désigné à prendre place. »

356. Y a-t-il des enfants mort-nés qui n'ont point été destinés à l'incarnation d'un Esprit ?

« Oui, il y en a qui n'eurent jamais un Esprit destiné pour leur corps : rien ne devait s'accomplir pour eux. C'est alors seulement pour les parents que cet enfant est venu. »

- Un être de cette nature peut-il venir à terme ?

« Oui, quelquefois, mais alors il ne vit pas. »

- Tout enfant qui survit à sa naissance a donc nécessairement un Esprit incarné en lui ?

« Que serait-il sans cela ? Ce ne serait pas un être humain. »

357. Quelles sont, pour l'Esprit, les conséquences de l'avortement ?

« C'est une existence nulle et à recommencer. »

358. L'avortement volontaire est-il un crime, quelle que soit l'époque de la conception ?

« Il y a toujours crime du moment que vous transgressez la loi de Dieu. La mère, ou tout autre, commettra toujours un crime en ôtant la vie à l'enfant avant sa naissance, car c'est empêcher l'âme de supporter les épreuves dont le corps devait être l'instrument. »

359. Dans le cas où la vie de la mère serait en danger par la naissance de l'enfant, y a-t-il crime à sacrifier l'enfant pour sauver la mère ?

« Il vaut mieux sacrifier l'être qui n'existe pas à l'être qui existe. »

360. Est-il rationnel d'avoir pour le fœtus les mêmes égards que pour le corps d'un enfant qui aurait vécu ?

« Dans tout ceci, voyez la volonté de Dieu et son ouvrage ; ne traitez donc pas légèrement des choses que vous devez respecter. Pourquoi ne pas respecter les ouvrages de la création, qui sont incomplets quelquefois par la volonté du Créateur ? Ceci entre dans ses desseins que personne n'est appelé à juger. »

Egalité des droits de l'homme et de la femme

817. L'homme et la femme sont-ils égaux devant Dieu et ont-ils les mêmes droits ?

« Dieu n'a-t-il pas donné à tous les deux l'intelligence du bien et du mal et la faculté de progresser ? »

818. D'où vient l'infériorité morale de la femme en certaines contrées ?

« C'est par l'empire injuste et cruel que l'homme a pris sur elle. C'est un résultat des institutions sociales et de l'abus de la force sur la faiblesse. Chez les hommes peu avancés au point de vue moral, la force fait le droit. »

819. Dans quel but la femme a-t-elle plus de faiblesse physique que l'homme ?

« Pour lui assigner des fonctions particulières. L'homme est pour les travaux rudes, comme étant le plus fort ; la femme pour les travaux doux et tous les deux pour s'entraider à passer les épreuves d'une vie pleine d'amertume. »

820. La faiblesse physique de la femme ne la place-t-elle pas naturellement sous la dépendance de l'homme ?

« Dieu a donné aux uns la force pour protéger le faible et non pour l'asservir. »

Dieu a approprié l'organisation de chaque être aux fonctions qu'il doit accomplir. S'il a donné à la femme une moins grande force physique, il l'a douée en même temps d'une plus grande sensibilité en rapport avec la délicatesse des fonctions maternelles et la faiblesse des êtres confiés à ses soins¹

1. Ces réponses ne signifient pas que le sexe biologique détermine notre identité sexuelle ou doit déterminer les fonctions sociales de chaque sexe au sein de la société. Elles mettent l'accent sur le fait que Dieu donne à chaque être incarné un organisme physique approprié à sa mission. La biologie a une incidence directe sur l'Esprit qui s'incarne. La culture est importante mais elle ne peut occulter le rôle de la biologie dans ce que nous sommes. Les deux sont complémentaires .

821. Les fonctions² auxquelles la femme est destinée par la nature ont-elles une importance aussi grande que celles qui sont dévolues à l'homme ?

« Oui et plus grande ; c'est elle qui lui donne les premières notions de la vie. »

822. Les hommes étant égaux devant la loi de Dieu doivent-ils l'être également devant la loi des hommes ?

« C'est le premier principe de justice : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. »

D'après cela, une législation, pour être parfaitement juste, doit-elle consacrer l'égalité des droits entre l'homme et la femme ?

« Des droits, oui ; des fonctions, non ; il faut que chacun ait une place attirée ; que l'homme s'occupe du dehors et la femme du dedans, chacun selon son aptitude. La loi humaine, pour être équitable, doit consacrer l'égalité des droits entre l'homme et la femme ; tout privilège accordé à l'un ou à l'autre est contraire à la justice. L'émancipation de la femme suit le progrès de la civilisation ; son asservissement marche avec la barbarie. Les sexes, d'ailleurs, n'existent que par l'organisation physique ; puisque les Esprits peuvent prendre l'un et l'autre, il n'y a point de différence entre eux sous ce rapport et par conséquent ils doivent jouir des mêmes droits³. »

Source

KARDEC A., *Livre des Esprits*, Livre III, chap. IX : Loi d'égalité ; Livre II, chap. VII : Retour à la vie corporelle, éditions Vermet, Paris, 1981.

2. Fonction est ici synonyme de : rôle ou responsabilité.

3. La réponse à cette question sera étudiée et explicitée à la lumière de l'enseignement actuel dans le dossier de cet article consacré à l'incarnation dans une mission de femme.

**PORTRAITS D'ESPRITS
QUI SE SONT INCARNES EN FEMME**



Esprit de Thérèse d'Avila avec l'apparence de sa dernière incarnation



Esprit de Claire d'Assise
Portant la tonsure, symbole de retrait du monde et représentée dans les tons
marrons, symbole d'humilité.

LOUANGES A DIEU

*Dieu d'Amour, nous t'implorons
Dieu d'Amour, nous t'aimons
Dieu d'amour, nous te louons,
Dieu d'Amour, nous te remercions.*

*Dieu D'Amour,
Nous sommes tes créatures,
Des Esprits immortels
Qui parcourent l'Azur
Et cherchent le soleil.*

*Dieu d'Amour,
Nous implorons ta Justice
Dans notre Esprit se glissent
La félicité et l'Espoir
Qui chassent le désespoir.*

*Dieu d'Amour,
Nous sommes tes ouvriers
Et nous nous sommes engagés
A te servir avec humilité.*

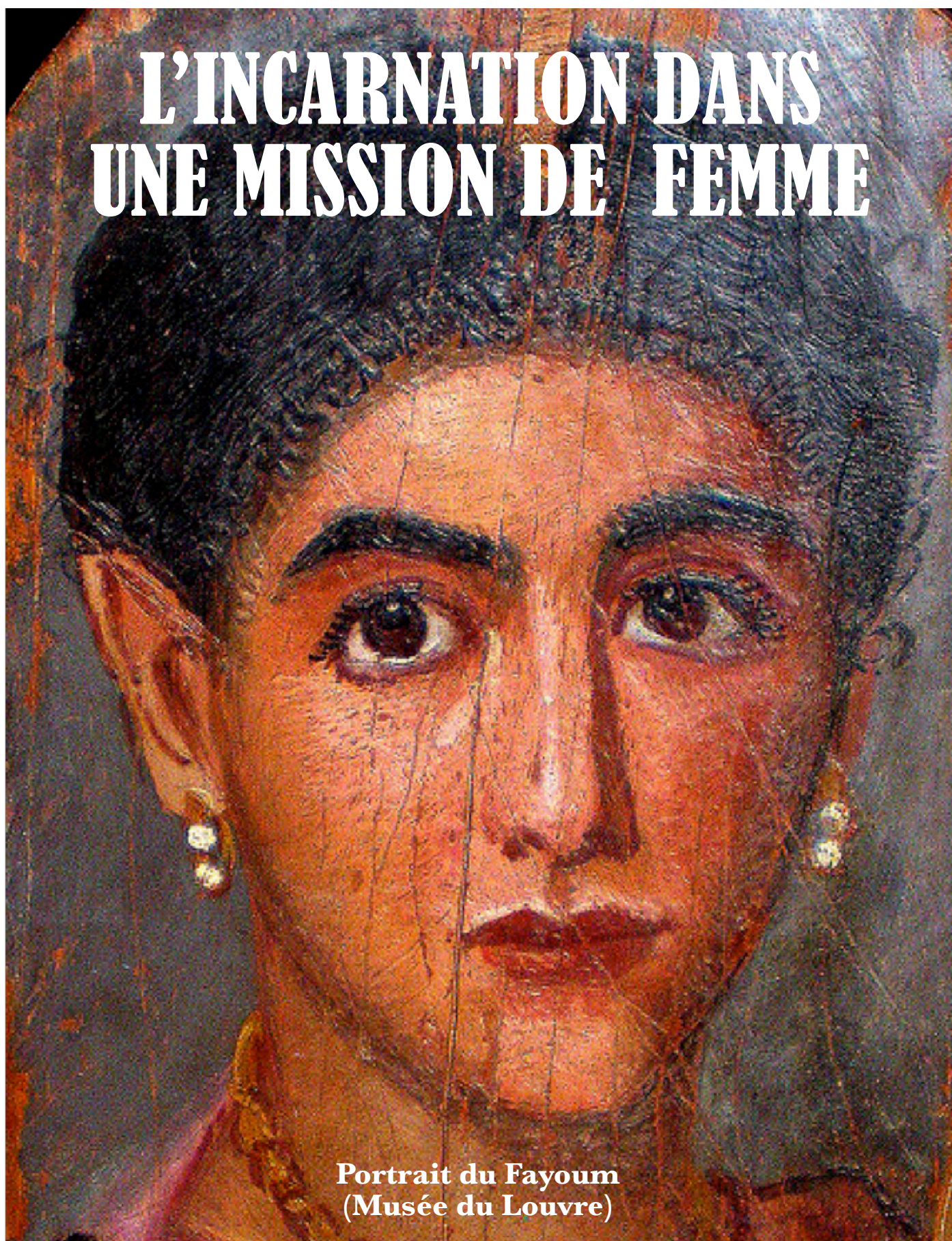
*Communication psychographiée,
Centre spirite Avicenne, 11/07/2008.*

***Dieu soit loué,
Il est la Lumière des Cieux et de la
Terre,
Il n'est ni de l'Orient, ni de l'Occident,
Il n'a point été engendré,
Il est l'Infini, le Sublime,
L'Immense, le Juste,
le Sublimissime Amour
Qui allume les Astres
et entretient la Flamme Vivante,
Eternelle.***

***Maître de l'Univers,
Créateur des créatures,
l'Omniscience et l'Omnipotence
Sont tes attributs majeurs.
Dieu, Centre de l'Energie,
Nature de l'Amour.***

*Communication psychographiée,
Centre spirite Avicenne, 9/12/09.*

L'INCARNATION DANS UNE MISSION DE FEMME



Portrait du Fayoum
(Musée du Louvre)

L'INCARNATION DANS UNE MISSION DE FEMME

« Dis aux femmes que trop longtemps elles ont été esclaves de la tyrannie de l'homme et qu'il faut qu'elles retrouvent leur dignité, qu'elles comprennent ce qu'elles valent et combien elles peuvent être utiles dans le rachat de l'humanité. » Jésus.

Les Esprits qui s'incarnent dans une mission de femme sur Terre subissent de nombreuses discriminations politiques, sociales, économiques et des violences physiques et morales du seul fait que ce sont des femmes et qu'elles sont jugées inférieures à l'Homme¹. Les missions qui leur sont confiées sont de même souvent dévalorisées. Afin de faire évoluer les consciences, les Esprits évolués apportent des enseignements mettant en exergue les qualités morales et physiques propres aux femmes (première partie), ainsi que l'importance des missions que Dieu leur a confié car elles contribuent de façon déterminante à l'évolution de l'humanité (deuxième partie). Tous ces enseignements devant mettre en exergue la dignité de la femme et la nécessité de la respecter (conclusion). Ce sont ces différents aspects que nous traiterons ici, en mettant l'accent sur les contrôles des communications spirituelles reçues à l'ASITA.

I. La supériorité morale des femmes et le caractère sacré de leur corps

La supériorité morale des femmes

Les Esprits instructeurs affirment tout d'abord la supériorité morale des femmes en général sur l'homme :

« [...] Souvent la femme reste comme la société l'a plus ou moins préparée : soumise à l'homme, alors qu'elle lui est supérieure moralement et qu'elle devrait prendre une place beaucoup plus importante au sein du foyer car sa supériorité morale est évidente et vous devez affirmer la supériorité morale de la femme comparativement à l'homme. Ceci peut être mal accepté car c'est une conception qui va à l'envers de la conception dominante où l'homme a toujours été considéré comme supérieur à la femme. Nous, nous disons que la femme, l'Esprit de la femme est

supérieur à celui de l'homme mais tout doit se faire dans leur rapport, dans l'amour, le respect, la tendresse². »

Affirmation qui est contrôlée par le critère de la concordance universelle³ :

« Quels sont les axes principaux de l'enseignement que (Jésus) a transmis dans sa mission terrestre ? » Réponse : « La supériorité morale de la femme sur l'homme. En prenant Marie-Madeleine comme exemple il a voulu donner un statut particulier à la femme⁴. »

« Cependant, l'Esprit incarné dans un corps de femme a toujours présenté un coefficient plus avancé de spiritualité dans la vie, alors que très tôt l'Esprit incarné dans un corps d'homme a intoxiqué les principes de liberté, à travers tous les abus, nuisant à sa conduite morale au cours de ses nombreuses existences lors de multiples expériences séculaires⁵. »

Cette supériorité repose à la fois sur des motifs biologiques liés à la spécificité de l'organisation physiologique de la femme et sur des motifs culturels⁶. Les Esprits instructeurs en effet enseignent que : *« L'organisme féminin a une constitution particulière qui agit directement sur l'Esprit qui s'y incarne : il permet le développement de certaines qualités plus facilement que lorsqu'un Esprit s'incarne dans le sexe masculin [...]⁷. »* La question 820 du *Livre des Esprits* permet de confirmer cette affirmation ainsi que la citation suivante d'Allan Kardec : *« L'Esprit incarné subissant l'influence de l'organisme, son caractère se modifie selon les circonstances et se plie aux nécessités et aux besoins que lui impose ce même organisme⁸. »* L'influence du sexe biologique et de l'organisme physique sur l'Esprit doit être maniée avec prudence et ne conduire à aucun déterminisme biologique, l'Esprit ayant son libre arbitre et la culture ayant aussi une grande incidence sur ce dernier. Néanmoins elle ne peut être niée, même si nous ignorons ses mécanismes exacts⁹. On

peut supposer que cela est en relation avec la capacité de la femme à donner la vie pendant une partie de son existence. Ce processus extrêmement complexe tant du point de vue physiologique, périscopristal, fluïdique, sentimental, rend l'Esprit plus apte à développer certaines qualités, aptitude qui est ensuite entretenue par la mission de mère. Porter la vie, donner la vie est un facteur supplémentaire d'évolution dont les hommes ne disposent pas. Cela permet à l'Esprit incarné dans un corps de femme de développer des qualités spécifiques grâce à l'amour pour son enfant (la culture ici intervient alors aussi): « Une mission d'incarnation dans un corps de femme doit permettre de développer d'avantage la sensibilité, la douceur¹⁰, la patience et l'ensemble des qualités qui permet de se rapprocher de Dieu : l'abnégation, la capacité à se sacrifier, à se dévouer pour autrui¹¹. »

Cette supériorité morale s'explique aussi par le fait que les femmes subissent des épreuves plus difficiles que les hommes (motif culturel), ce qui leur permet de développer davantage de qualités morales et de s'épurer d'avantage : « Lorsqu'un Esprit choisit une incarnation dans le sexe féminin, dans un corps de femme il choisit des épreuves beaucoup plus lourdes que lorsqu'il s'incarne dans le sexe masculin¹². » La condition sociale plus difficile des femmes sur Terre est un fait sociologique admis par de nombreux auteurs comme en témoignent ces quelques citations :

« La femme est depuis l'origine des sociétés humaines confrontée à plus de coercition que l'homme [...]»¹³. »

« [...] La femme [est] soumise à des contraintes sociales plus lourdes¹⁴. »

« [...] Plus de la moitié de l'humanité, hommes et femmes confondus, ploie sous la souffrance. [...] Mais c'est d'abord la souffrance d'être née femme, qui aggrave toutes les autres¹⁵. »

On retrouve une analyse similaire chez Léon Denis : « La situation de la femme, dans notre civilisation, est difficile, parfois douloureuse. La femme n'a pas toujours pour elle la loi et les usages¹⁶. » L'ensemble des discriminations que subissent les femmes dans la majorité des états énumérées précédemment, jointes aux violences spécifiques qu'elles subissent, témoignent aussi du sort plus difficile des femmes sur Terre.

Le caractère courageux des femmes

Ce qui permet aux Esprits instructeurs de souligner aussi le caractère courageux des Esprits qui s'incarnent dans un corps de femme car en choisissant cette incarnation souvent volontairement, ils acceptent de douloureuses épreuves afin de se rapprocher de Dieu plus vite : « [...] *Le Spiritisme par ce travail [...] va mettre en exergue [...] le caractère courageux de la femme qui vient s'incarner en tant qu'Esprit pour se rapprocher de Dieu plus vite*¹⁷. » Confirmé par : « *L'Esprit souvent réincarné pour réaliser des tâches et des missions féminines acquiert plus promptement et plus efficacement les vertus solides et rédemptrices, grandissant moralement plus rapidement*¹⁸. »

L'incarnation successive dans des missions de femmes permet aux Esprits d'avancer plus rapidement vers Dieu ainsi que le souligne cette remarque de l'Esprit Camilo Cândido Botelho lorsqu'il visite le département de la réincarnation dans lequel œuvrent des Esprits d'un certain niveau d'évolution morale : « *L'élément féminin commença alors à apparaître, car une grande partie des travailleurs [...] qui se consacraient à ces lieux, se composait d'Esprits qui avaient grandi spirituellement en se réincarnant d'une manière insistante dans des corps féminins*¹⁹. » Contrairement aux préjugés humains, l'incarnation dans un corps de femme, si dévalorisée sur la Terre, est donc un atout du point de vue spirituel qui permet d'avancer plus vite.

Le caractère sacré du corps de la femme

Les Esprits instructeurs soulignent aussi le caractère sacré du corps de la femme et « la qualité transcendante de son corps » : « *Le Spiritisme par ce travail [...] va mettre en exergue le caractère sacré du corps de la femme. Le corps qui est attribué à l'Esprit qui veut s'incarner dans un corps de femme est un véritable joyau. Vous n'avez pas idée du travail qui est réalisé spirituellement pour donner au corps de la femme notamment à son utérus, la capacité prodigieuse de donner la vie*²⁰. »

Pour la doctrine spirite le corps humain est sacré : il est considéré comme un « tabernacle²¹ », un « temple²² »,

un « sanctuaire²³ », une « machine sublime²⁴ », une « machine divine²⁵ », créé par Dieu afin de permettre aux Esprits incarnés d'évoluer²⁶. Le corps de la femme, en raison de sa capacité à donner la vie, est encore plus sacré²⁷. Dans *Mémoire d'un suicidé*, l'Esprit Camilo Cândido Botelho révèle toutes les attentions dont les projets de créations des corps masculins sont l'objet de la part des Esprits créateurs²⁸, malheureusement il ne décrit pas l'élaboration des corps féminins car il n'a pas eu accès aux laboratoires qui y sont dédiés. Aucune source à notre connaissance ne décrit la création spécifique des corps féminins²⁹. D'où le caractère inédit de la communication médiumnique citée précédemment qui compare le corps de la femme à un « joyau » afin de rendre compte de sa complexité³⁰ et de sa beauté et qui insiste sur tout « *le travail qui est réalisé spirituellement pour donner au corps de la femme notamment à son utérus, la capacité prodigieuse de donner la vie*³¹. » Les descriptions, dans les ouvrages psychographiés par l'Esprit d'André Luiz, des processus d'incarnation des Esprits Segismundo et Julio³², illustrent à quel point le travail réalisé par les équipes spirituelles sur l'utérus lors de la fécondation et de la gestation est important afin que la femme puisse donner la vie terrestre.

La supériorité morale de la femme, son courage et le caractère sacré de son corps sont largement ignorés sur Terre. Ils expliquent pourtant les missions spécifiques que Dieu leur a confiées afin de contribuer à faire progresser l'humanité.

II. Les progrès que les femmes apportent à l'humanité.

Dans le *Livre des Esprits*, les missions spécifiques confiées aux Esprits qui s'incarnent dans un corps de femme sont peu développées. L'accent est principalement mis sur la mission de la maternité, la mission de mère³³ et sur celle d'éducatrice³⁴. La majorité des auteurs spirites insistent également sur ces deux missions (Léon Denis³⁵), voire pour certains exclusivement (ouvrages psychographiés par l'Esprit d'André Luiz³⁶, par l'Esprit d'Emmanuel³⁷, par l'Esprit Camilo Cândido Botelho³⁸) au point de réduire les femmes à ces deux seules fonctions³⁹. Seul Léon

Denis ajoute comme mission spécifique aux femmes, la mission de médiateur entre Dieu et les hommes⁴⁰. Ce que les femmes peuvent apporter à l'humanité par leur participation à la vie sociale, professionnelle ou politique, n'est pas développé dans la codification spirite, non en raison d'une vision conservatrice du rôle des femmes dans la société mais en relation avec le contexte culturel dans lequel ces ouvrages ont été psychographiés ou rédigés. La majorité, en effet, est antérieure au milieu du XX^e siècle, c'est-à-dire antérieure à l'émancipation des femmes (du moins dans le monde occidental). Les sociétés occidentales ayant évolué, les Esprits instructeurs apportent à présent de nouveaux enseignements sur ces points. Nous développerons dans cet article, à la demande des Esprits instructeurs, les progrès que les femmes apportent à l'humanité en tant que mère, compagne, puis dans le cadre d'un service divin. Les progrès qu'elles apportent dans d'autres domaines (vie économique, politique, lutte en faveur de la paix) sont développés dans le dossier du département doctrinal consacré aux femmes, auquel nous renvoyons⁴¹.

La mission de mère, de compagne et ses apports à l'humanité

La communication médiumnique suivante montre l'importance des missions de mère et de compagne car elles sont parmi celles qui peuvent le plus contribuer à l'évolution de l'humanité et au service divin :

« [...] *La femme a aussi la capacité à participer à l'évolution de l'humanité :*

- *Par le fait de donner la vie et de perpétuer la lignée humaine, elle participe au service divin.*
- *Par le fait d'accepter de recevoir un Esprit incarné qui doit réparer, elle participe à l'évolution de l'humanité et au service divin.*
- *Par le fait d'éduquer moralement l'enfant, elle lui inculque la notion du bien et de l'amour divin, elle participe au service divin.*
- *Par le fait de la souffrance qu'elle accepte de subir dans de nombreuses situations face à l'homme qui est le plus souvent moins évolué qu'elle (violences conjugales, lutte pour élever seule ses enfants) elle participe à l'évolution de l'humanité car elle permet à l'homme à son contact, d'évoluer en lui donnant de l'amour jusqu'au sacrifice, en lui pardonnant, en refusant*



« La maternité est sacrée : elle est permise par Dieu dans un but d'évolution morale et spirituelle.

Les hommes doivent respecter celles que Dieu a choisies pour donner la vie et non les mépriser et voir dans la mission maternelle une marque de faiblesse et d'infériorité.

Dieu est-il amoindri alors qu'il donne la vie à des millions d'Esprits ? »

Sur un fond fluide bleu (couleur de l'amour divin) un corps de femme enceinte de profil est esquissé en bleu avec l'utérus rempli de fluides blancs. L'ensemble de ce corps est baigné de fluides divins de couleur jaune.

aussi de subir son joug. Ainsi elle participe à l'évolution de l'humanité⁴². »

Reprenons ces différents points en les explicitant :

1) Les femmes ont la capacité de contribuer à l'évolution de l'humanité et au service divin :

En donnant la vie et en perpétuant la lignée humaine, car elle offre à des Esprits l'opportunité de s'incarner sur une planète en contribuant à la construction de leur enveloppe physique qui leur permettra d'évoluer sur Terre. Ce faisant, elle perpétue la lignée humaine et contribue à son amélioration. N. GUALDE, professeur d'immunologie, dans son ouvrage⁴³ met en exergue tout ce que les femmes ont apporté du point de vue biologique à l'évolution de l'espèce humaine, apports qui seraient plus déterminants que ceux des hommes, notamment du point de vue de l'immunité. La maternité est une mission sacrée car la femme donne la vie à l'image de Dieu⁴⁴. La question 821 du *Livre des Esprits* insiste sur l'importance de cette mission en précisant qu'elle est aussi importante que celles dévolues à l'homme et même « plus grande (car) c'est

elle qui lui donne les premières notions de la vie. »

2) Les femmes ont la capacité de contribuer à l'évolution de l'humanité et au service divin en acceptant de recevoir un Esprit incarné qui doit réparer, car elle offre à ce dernier une nouvelle existence et de nouvelles possibilités d'évoluer vers Dieu. Cet aspect contribue au caractère sacré de la maternité : « *La maternité est sacrée : elle est permise par Dieu dans un but d'évolution morale et spirituelle. Les hommes doivent respecter celles que Dieu a choisi pour donner la vie et non les mépriser et voir dans la mission maternelle une marque de faiblesse et d'infériorité. Dieu est-il amoindri alors qu'il donne la vie à des millions d'Esprits⁴⁵ ?* »

Pourtant les femmes sont souvent pénalisées sur Terre en raison de leur capacité à donner la vie et de leur rôle de mère. En Europe par exemple, cela handicape leur vie professionnelle et leur retraite : salaires inférieurs et moindre accès aux postes de responsabilité, retraites moins importantes lorsqu'elles se sont arrêtées pour élever leurs enfants alors que

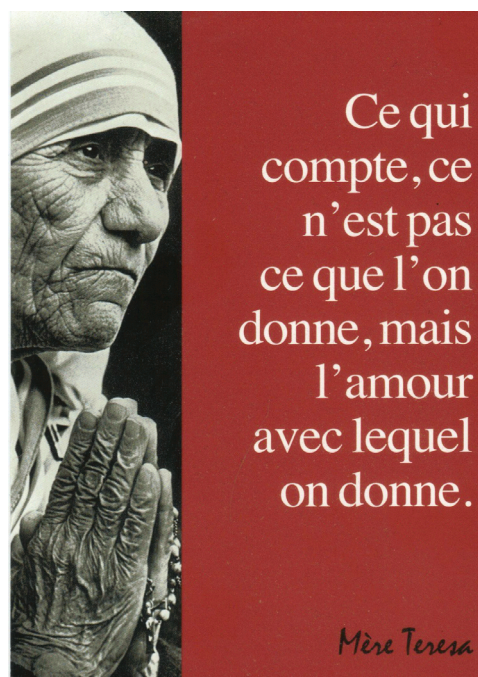
conçus dans le cadre d'un couple, l'homme n'est pas pénalisé.

3) Les femmes ont la capacité de contribuer à l'évolution de l'humanité et au service divin en éduquant moralement les enfants car elles leur inculquent la notion du bien et de l'amour divin lorsqu'elles sont croyantes. Les femmes en donnant la vie bénéficient d'un mandat de la part de Dieu qui leur confie la responsabilité des Esprits qui s'incarnent afin de les éduquer moralement⁴⁶. Le rôle des femmes dans l'éducation morale est fondamental car ce sont elles qui apprennent l'amour inconditionnel par leur exemple⁴⁷ et initient aux valeurs divines de la charité, de l'abnégation, de la résignation, de la douceur, de l'amour et du bien lorsqu'elle les possède à un degré suffisant. Leur rôle dans ce domaine est plus important que celui des hommes car elles ont été préparées à cela dans le monde spirituel dans des écoles spécifiques :

« [...] Nous pensons et nous savons que l'éducation des enfants est une attribution qui convient mieux à la femme car elle a été préparée à cela⁴⁸. Cette attribution est tellement importante : elle conditionne aussi l'avenir des enfants, l'avenir de l'humanité⁴⁹. La présence de la mère est importante : c'est à son contact, au contact de son amour inconditionnel, de sa douceur que les enfants prendront pour modèle. [...] La femme lorsqu'elle consacre du temps à ses enfants, participe à l'évolution de l'humanité [...]. La femme, la mère doit comprendre son rôle d'éducatrice, son rôle essentiel auprès des enfants. [...] L'homme n'a pas les mêmes capacités que la femme dans ce domaine, même si aujourd'hui les pères s'occupent davantage de leurs enfants. Ils n'ont pas été préparés de la même manière à cela⁵⁰. »

L'importance de la mission d'éducatrice de la femme est aussi soulignée par L. Denis qui la considère comme une mission sacrée : « Car telle est la femme, tel est l'enfant, tel sera l'homme. C'est la femme qui, dès le berceau façonne l'âme des générations. [...] Le spiritualisme moderne, [...] rend à la femme sa vraie place dans la famille et l'œuvre sociale, en lui montrant le rôle sublime qu'il lui appartient de jouer dans l'éducation et l'avancement de l'humanité⁵¹. »

Cette mission est très importante car c'est un puissant moyen de contribuer à l'avancement moral de l'humanité. Cependant cela ne doit pas signifier que l'éducation et le soin des enfants doivent



Ce qui compte, ce n'est pas ce que l'on donne, mais l'amour avec lequel on donne.

Mère Teresa

reposer exclusivement sur les femmes. Les Esprits instructeurs ont précisé à de multiples occasions que cette dernière est de la responsabilité des deux parents, bien que chacun joue un rôle différent : « [...] L'Esprit de l'homme comme celui de la femme sont responsables du devenir de l'Esprit que Dieu leur confie⁵². La responsabilité est partagée à part égale. Ce n'est pas parce que la mission de la femme est de porter la vie dans son corps, en son sein, qu'elle est plus responsable devant Dieu du sort de l'Esprit qui leur a été confié. Les deux parents nous le répétons, sont responsables de l'enfant qui leur a été confié⁵³. » De même cela ne signifie pas que les femmes doivent avoir la charge exclusive du foyer et de son fonctionnement, comme cela est très souvent le cas sur Terre : « Les tâches au foyer doivent être partagées. Elles ne doivent pas uniquement reposer sur la femme⁵⁴. »

4) Dans son rôle de compagne, la femme contribue aussi à l'évolution de son compagnon. En effet, en raison de la souffrance qu'elle accepte de subir dans de nombreuses situations face à ce dernier qui est le plus souvent moins évolué qu'elle (violences conjugales, lutte pour élever seule ses enfants), elle participe à l'évolution de l'humanité car elle permet à l'homme, à son contact, d'évoluer grâce à l'amour qu'elle lui donne jusqu'au sacrifice, en lui pardonnant.

Combien de femmes en effet se sacrifient volontairement ou non, pour rester avec leur compagnon en dépit de ce qu'elles subissent, en raison de la pression sociale ou familiale, par amour, par peur ou pour que les enfants soient élevés avec leurs deux parents⁵⁵. Ce sacrifice n'est pas inutile car même s'il n'a pas porté ses fruits dans cette existence, il servira d'exemple à l'Esprit de leur compagnon dans ses prochaines incarnations. De même en pardonnant elles montrent l'exemple et favorisent ainsi la prise de conscience ultérieure de leur compagnon⁵⁶. Elles contribuent aussi à leur évolution morale en refusant de subir leur joug : en se battant pour se faire respecter et faire respecter leurs droits, les femmes aident leur compagnon à avoir une autre conception de la femme plus conforme aux lois divines. Dans ce sens elles ont aussi envers eux un rôle d'éducateur en raison de leur supériorité morale : « L'éducation de l'homme est à faire. L'homme est élevé par une femme, ne l'oubliez pas. Les femmes [...] ont un rôle aussi d'éducation de l'homme qu'elles ont choisi pour compagnon. Souvent la femme reste comme la société l'a plus ou moins préparée : soumise à l'homme, alors qu'elle lui est supérieure moralement et qu'elle devrait prendre une place beaucoup plus importante au sein du foyer car sa supériorité morale est évidente⁵⁷. »

Les femmes doivent donc prendre davantage conscience de l'importance des missions que Dieu leur a confiées au sein de la famille. Ce sont des missions qui contribuent à l'évolution de l'humanité et à travailler à l'œuvre divine en servant les desseins divins d'amélioration morale des hommes. Ce sont des missions sacrées et donc éminemment respectables. Les femmes doivent être fières de ce que Dieu leur a confié et se baser sur cela pour avoir plus confiance en elles, affirmer leurs droits au sein de la société et de la famille, qui leur doivent tant.

La Mission de service divin

Une autre des missions que Dieu a réservé plus particulièrement aux Esprits qui s'incarnent dans le sexe féminin est la mission de service divin, de ministre de Dieu⁵⁸, notamment par l'exercice d'une médiumnité sacrée. C'est Léon Denis qui a le plus développé cet aspect en expliquant que les femmes sont celles qui



Esprit de Thérèse de Lisieux

possèdent le plus de capacités médiumniques et sont donc les mieux à même de servir Dieu, d'être des médiatrices entre Dieu et les hommes : « On rencontre d'excellents médiums dans les deux sexes ; pourtant c'est à la femme que semble dévolues les plus belles qualités psychiques. [...] Sous le rapport des pouvoirs intimes, de l'intuition et de la divination, elle a toujours été supérieure à l'homme. [...]. C'est surtout avec la femme que s'affirme la communion avec la vie invisible⁵⁹. [...] La grande sensibilité de la femme fait d'elle le médium par excellence, capable d'exprimer, de traduire les pensées, les émotions, les souffrances des âmes, les divins enseignements des Esprits célestes⁶⁰. »

Ces capacités médiumniques plus développées s'expliquent par la mission de la maternité et de mère de famille, qui accomplies pendant plusieurs incarnations, lui ont permis de développer une sensibilité plus forte en général que celle des hommes ainsi que des qualités morales qui favorisent l'approche des Esprits évolués (une capacité d'amour et de compassion plus importante, l'abnégation, le sentiment du devoir, le sens du sacrifice). Les épreuves plus difficiles qu'elles subissent favorisent aussi le développement de ces qualités. La mission de mère est si importante pour développer ces capacités à servir Dieu que les Esprits instructeurs précisent que : « Tous les Esprits évolués qui se sont incarnés sur la Terre, qui ont sacrifié leur vie à Dieu et à leur prochain ont acquis ces capacités de sacrifice dans des

incarnations où ils ont été femmes et où ils ont appris l'amour inconditionnel d'une femme, d'une mère pour ses enfants⁶¹. »

Le spiritisme montre que tous les prophètes, les saints, les missionnaires, les messagers d'amour ont été des médiums inspirés mandatés par Dieu⁶². Parmi eux il y a eu de nombreuses femmes, que ce soit dans le monde antique (oracles du monde grec), dans la culture judaïque (prophétesses de l'Ancien Testament), dans le christianisme des premiers siècles (prophétesses des gnostiques, des montanistes, etc.), dans le catholicisme (Catherine de Sienne, Jeanne d'Arc, Thérèse d'Avila, Thérèse Newman, Thérèse de Lisieux, etc.) qui attestent de la capacité des femmes à être des « serviteurs » de Dieu. Pourtant dans de nombreuses cultures si le contact « direct » avec Dieu et la prophétie sont « tolérés » pour les femmes (généralement comme alibi et sous contrôle), elles sont majoritairement exclues des actes constitutifs du culte et du rapport médiatisé avec Dieu par l'intermédiaire de l'institution, ou reléguées à leur périphérie et interdites d'opérer⁶³. Une femme ne peut ni être imam dans l'islam⁶⁴, ni exercer un sacerdoce dans le catholicisme et dans les Eglises orthodoxes, ni être rabbin dans le judaïsme orthodoxe, pour des raisons soit liées à leur « impureté » (judaïsme⁶⁵) ou à leur infériorité et à leur devoir de soumission aux hommes (christianisme et islam). Seules les Eglises réformées protestantes, l'Eglise anglicane, le judaïsme libéral ont des ministres du culte femme. Pourtant Dieu n'a cessé de susciter des serviteurs parmi les femmes, même dans les religions où elles sont exclues des ministères (Thérèse d'Avila⁶⁶) ou de les inviter à le servir. De nombreuses femmes en effet au sein de l'Eglise catholique se sentent appelées à la prêtrise⁶⁷ et sont prédominantes dans les cadres paroissiaux. Dieu qui a créé tous les Esprits dans une égalité de statut et de dignité ne peut écarter les femmes de son service.

Dans le mouvement spirite, qui n'a ni clergé, ni cérémonie religieuse, les femmes sont majoritaires parmi les médiums et les groupes spirites et beaucoup dirigent des groupes spirites, bien qu'on puisse regretter qu'elles soient absentes ou peu nombreuses dans les organes de direction de certaines fédérations. Elles sont néanmoins les instruments privilégiés des Esprits mandatés par Dieu, pour les raisons énumérées ci-

dessus, pour diffuser la révélation spirite et apporter la consolation divine à l'humanité. On peut citer l'exemple d'Amélie Boudet (surnommée la « femme de l'évangile ») et de Rufina Noeggerath (surnommée « bonne maman ») qui ont contribué à la diffusion de la codification de la révélation (voir l'article qui leur est consacré), d'Analia Franco au Brésil qui s'est investie dans les actions caritatives et éducatives dans l'état de São Paulo de 1901 à 1919. L'Association féminine bienfaitrice et éducative qu'elle a créée a fondé 24 écoles maternelles à São Paulo, donné une éducation à 2000 enfants pauvres, promu l'éducation des adolescentes et créé dans tout l'Etat des bibliothèques scolaires, des cours du soir, des ligues éducatives. Bien que sans enfants, A. Franco a toutes les caractéristiques de la « mère universelle ». Les femmes spirites contribuent à l'évolution de l'humanité tout comme l'ensemble des femmes qui servent Dieu au sein des religions officielles.

Les plus grands exemples de charité de notre siècle sont dus à des femmes missionnées par Dieu pour le servir : mère Theresa⁶⁸, sœur Emmanuelle⁶⁹, Amma⁷⁰. Elles se sont tournées vers les plus pauvres des pauvres, les plus démunis et ont construit des œuvres capables de les aider à grande échelle. Ces exemples exceptionnels montrent ce que les qualités acquises grâce à des incarnations successives en tant que femmes, peuvent apporter à l'humanité, lorsqu'elles ont atteint un premier degré de perfection. A côté, à une échelle plus petite ce sont des millions de femmes qui œuvrent dans l'obscurité afin de soulager la misère en s'engageant dans des associations caritatives.

Conclusion

En raison de leur supériorité morale, du caractère sacré de leur corps et de leur mission, des progrès qu'elles ont la capacité à apporter à l'évolution de l'humanité, le Spiritisme vient réaffirmer la dignité de la femme trop souvent bafouée sur Terre, y compris dans les états occidentaux jugés les plus avancés socialement où elles sont encore insuffisamment respectées et victimes de violences physiques et psychologiques. Ce faisant, ils se placent dans la continuité du message christique

dont un des points essentiels a été : l'affirmation de la dignité de la femme et la nécessité de la respecter :

« *Je suis venu sur Terre pour [...] déclarer la femme digne, car la mère de l'homme doit être digne. [...] Dis aux femmes que trop longtemps elles ont été esclaves de la tyrannie de l'homme et qu'il faut qu'elles retrouvent leur dignité, qu'elles comprennent ce qu'elles valent et combien elles peuvent être utiles dans le rachat de l'humanité*⁷¹. »

Notes

1. Nous renvoyons à l'excellent ouvrage dirigé par C. OCKRENT, *Le livre noir de la condition des femmes*, éditions XO, Paris, 2006.

2. Communication médiumnique, ASITA, 17 septembre 2011.

3. Pour la définition de ce critère voir *Dictionnaire des concepts spirites*, éditions IAB, Paris, 2009, p. 15.

4. Communication médiumnique, Centre spirite Avicenne, février 2010.

5. XAVIER F. C., *Les messagers, par l'Esprit André Luiz*, éditions du Conseil spirite international, Brasilia, 2005, p. 53, n°67. On peut citer aussi : « Femmes, ne craignez pas de ravir les hommes [...] par votre supériorité [...] » KARDEC A., « Du rôle de la femme », *Revue spirite*, décembre 1858, p. 342.

6. La biologie et la culture ne peuvent être séparées ni opposées (Voir « Anthologie », p. 5 note n°1). Toutes les deux sont en interaction permanente et ont été créées par Dieu afin de permettre l'évolution des Esprits.

7. Communication médiumnique, ASITA, 19 septembre 2010.

8. KARDEC A., « Les femmes ont-elles une âme ? », *Revue spirite*, janvier 1866, p. 4.

9. « [...] Le biologique ne peut prédestiner au social, mais le biologique existe et en même en prenant en compte l'énorme pression sur les femmes du sexe social, il ne serait pas pertinents de rejeter, comme le font les féministes obtuses, le biologique comme dénué de tout rôle dans l'histoire des sociétés faites d'hommes et de femmes séparés dans le culturo-spatial. » GUALDE N., *Ce que l'humanité doit à la femme*, éditions du Bord de l'eau, Latresne, 2004, p. 49.

10. « La douceur [...] est une qualité inscrite dans le périsprit. [...] La douceur n'est pas innée. Elle s'acquiert après de très nombreuses vies, plus particulièrement dans un rôle de mère. Plus l'Esprit s'est incarné dans un rôle de mère, plus il a appris l'amour inconditionnel et surtout l'amour de l'enfant porté dans le sein maternel, plus il a acquis la douceur. La maternité est ce qui développe le plus la douceur chez l'Esprit. » *Dictionnaire des*

concepts spirites, IAB, Paris, 2009, p. 110.

11. Communication médiumnique, ASITA, 19 sept. 2011. Confirmée par L. DENIS, *Dans l'invisible, spiritisme et médiumnité*, chap. VII : Le Spiritisme et la femme, Paris, Librairie des sciences psychiques, 1904, p. 73 et par A. KARDEC, « Mission de la femme », *Revue Spirite*, avril 1867, p. 125. Cela n'implique pas que l'amour maternel soit un sentiment purement instinctif, c'est aussi une vertu qui s'acquiert et se développe au fur et à mesure des incarnations dans des missions de mère (*Livre des Esprits*, n°890).

12. Communication médiumnique, ASITA, 23 juillet 2010.

13. XAVIER F. C., *Les messagers ...*, p. 40.

14. GUALDE N., *Ce que l'humanité ...*, p. 45.

15. OCKRENT C., « Préface », dans C. OCKRENT, *Le livre noir ...*, p. 9.

16. DENIS L., *Dans l'invisible ...*, p. 72.

17. Communication médiumnique, ASITA, 23 juillet 2010.

18. PEREIRA Y. A., *Mémoires d'un suicidé ...*, p. 653.

19. *Ibid.*, p. 384.

20. Communication médiumnique, ASITA, 23 juillet 2010.

21. XAVIER F. C., *Les messagers ...*, p. 312.

22. *Ibid.*, p. 312.

23. PEREIRA Y. A., *Mémoires d'un suicidé ...*, p. 440.

24. XAVIER F. C., *Les messagers ...*, p. 312.

25. *Ibid.*, p. 312.

26. « Le corps de l'homme incarné est un tabernacle et une bénédiction. » XAVIER F. C., *Les messagers ...*, p. 312.

27. « La maternité est une bénédiction ayant une signification incomparable, puisqu'elle permet à la femme d'être co-créatrice avec Dieu. » DIVALDO P. F., « Amour sanctifié, par l'Esprit Amélia Rodrigues », message psychographié reçu le 19 mars 2007 au Centre spirite Caminho da Redenção, Salvador de Bahia, Brésil.

« La femme est un être porteur de la possibilité divine d'aimer et d'engendrer des vies. » « Amour source de la vie », *Journal d'Etudes psychologiques*, n°18, septembre octobre, 2011, p. 4.

28. PEREIRA Y. A., *Mémoires d'un suicidé par l'Esprit Camilo Cândido Botelho*, Brasilia, 2008 p. 438-444.

29. Ils ne sont pas décrits non plus dans les ouvrages psychographiés par l'Esprit d'André Luiz traduits en français.
30. Le caractère plus complexe du corps de la femme est reconnu par les scientifiques : « [...] les femmes sont génétiquement et fonctionnellement plus complexes que les hommes. » GUALDE N., *Ce que l'humanité ...*, p. 69.
31. « Le travail de la maternité ressemble à un délicat processus de modelage qui requiert, de ce fait, une grande attention et une grande harmonie pour que la tâche soit parfaite. » XAVIER F. C., *Entre le ciel et la Terre, par l'Esprit André Luiz*, éditions du Conseil spirite international, Brasilia, 2007, p. 256.
32. Segismundo (XAVIER F. C., *Missionnaires de la lumière, par l'Esprit André Luiz*, éditions du Conseil spirite international, Brasilia, 2005, chap. XIII) ; Julio (XAVIER F. C., *Entre le ciel et la Terre ...*, chap. IXXX).
33. *Livre des Esprits*, n°820-821. La mission de mère désigne la relation (matérielle et affective) tissée avec des enfants et inscrite dans un réseau de parenté.
34. *Livre des Esprits*, n° 821.
35. DENIS L., *Dans l'invisible ...*, chap. VII, p. 69-70 ; 72.
36. XAVIER F. C., *Entre le ciel et la Terre ...*, p. 248-249 ; p. 351.
37. XAVIER F. C., *Le consolateur, dicté par l'Esprit Emmanuel*, éditions du Conseil spirite international, Brasilia, 2009, n°189.
38. PEREIRA Y. A., *Mémoires d'un suicidé ...*, chap. VI, p. 637-666.
39. Paradoxalement il est rarement mis l'accent, en dehors des ouvrages d'Allan Kardec et de Léon Denis, sur les devoirs de la paternité alors que les pères sont autant responsables devant Dieu du bon accomplissement de leur mission que les mères (*Livre des Esprits*, n°582 ; DENIS L., *Après la mort*, Marly-le-Roi, éditions Philman, 1990, p. 224).
40. DENIS L., *Dans l'invisible ...*, chap. VII, p. 69, 72.
41. Ce dossier sera publié sur le site de l'ASITA (www.asita.fr), dans la rubrique département doctrinal, courant 2012.
42. Communication médiumnique, ASITA, 19 septembre 2011.
43. GUALDE N., *Ce que l'humanité doit à la femme*, éditions du Bord de l'eau, Latresne, 2004.
44. « [La femme est un] être porteur de la possibilité divine d'aimer et d'engendrer des vies [...] » « Amour source de la vie », *Journal d'Etudes psychologiques*, n°18, septembre octobre, 2011, p. 4. « La maternité est un service spirituel sacré dans lequel l'âme demeure des siècles la plupart du temps, y perfectionnant les qualités des sentiments. » XAVIER F. C., *Entre le ciel et la Terre ...*, p. 44. Voir aussi F. C. XAVIER, *Le consolateur ...*, n°111 ; L. DENIS, *Dans l'invisible ...*, p. 74.
45. Communication médiumnique, ASITA, 23 juillet 2010.
46. KARDEC A., « Mission de la femme », *Revue Spirite*, avril 1867, p. 125.
47. L'amour d'une mère pour ses enfants lorsqu'il est suffisamment développé est un amour très particulier : « [...] La Sagesse Universelle a placé des secrets bien cachés dans la tendresse maternelle. Quelque chose de miraculeux et de divin existe dans les liens qui unissent les mères à leurs enfants, chose que nous ne pouvons percevoir pour le moment. » XAVIER F. C., *Entre le ciel et la Terre ...*, p. 224.
48. Contrôlé par F. C. XAVIER, *Entre le ciel et la Terre ...*, chap. IX, p. 81, 95-96, où est décrite une importante colonie éducative dont une des missions est d'être une école pour les futures mères.
49. Confirmé par F. XAVIER F. C., *Le consolateur ...*, n°109 : « La période infantile est la plus sérieuse et la plus propice à l'assimilation des principes éducatifs. [...] Raison pour laquelle le foyer est si important pour l'édification de l'homme et si profonde la mission de la femme devant les lois divines. »
50. Communication médiumnique, ASITA, 19 septembre 2011.
51. DENIS L., *Dans l'invisible ...*, p. 70.
52. C'est seulement en 1970 que l'autorité paternelle a été remplacée par l'autorité parentale accordant la même responsabilité vis à vis des enfants à la mère et au père.
53. Communication médiumnique, ASITA, 23 juillet 2010.
54. Communication médiumnique, ASITA, 19 septembre 2011. Et : « Dans le contexte conjugal, l'homme et la femme sont [...] tous deux porteurs d'une responsabilité égale au sein sacré de la famille. » XAVIER F. C., *Le consolateur ...*, n°67. Voir aussi *Livre des Esprits*, n°582 ; DENIS L., *Après la mort ...*, p. 224.
55. Le Spiritisme n'encourage pas la soumission de la femme à l'homme, ni ne l'encourage à subir par résignation des situations où elle est victime de violences physiques, psychologiques ou morales. Nous ne faisons que décrire ici des situations qui malheureusement existent très souvent.
56. Voir A. KARDEC, *L'Evangile selon le spiritisme*, Paris, éditions La diffusion scientifique, 1982, chap. XIII, n°19.

57. Communication médiumnique, ASITA, 19 septembre 2011.
58. Le *ministre* de Dieu est étymologiquement un serviteur de Dieu.
59. DENIS L., *Dans l'invisible ...*, chap. VII, p. 68-69.
60. *Ibid.*, p. 73. Les divins Esprits célestes sont les Esprits supérieurs mandatés par Dieu afin d'édifier les hommes de ses volontés et de ses lois (*Ibidem.*, chap. XVII). Ne peuvent être les intermédiaires de tels Esprits que ceux qui servent Dieu dans le cadre d'une médiumnité sacrée (*Ibidem.*, p. 61-62). Ce rôle de médiatrice entre l'homme et Dieu est aussi mentionné dans A. KARDEC, « Mission de la femme », *Revue Spirite*, avril 1867, p. 125.
61. L'Esprit de Thérèse d'Avila a eu plusieurs incarnations en tant que mère de famille avant celle où elle s'est consacrée à Dieu et aux plus pauvres. Voir A. DOMINGO SOLER, *Je te pardonne, les mémoires d'un Esprit*, éditions Conseil spirite international, Brasilia, 2008.
62. DENIS L., *Dans l'invisible ...*, chap. XVI.
63. LEDUC C. et FINE A., « Femmes et religions », *Clio*, n°2-1995, *Femmes et Religions*, [En ligne], mis en ligne le 1 janvier 2005. URL : <<http://clio.revues.org/index485.html>>. Consulté le 26 octobre 2011.
64. Malgré des exceptions la femme ne peut diriger la prière dans la Sunna en règle générale et encore moins une prière mixte. Il n'y a pourtant pas de verset dans le Coran interdisant à une femme d'être imam et de diriger la prière.
65. Les femmes sont considérées comme impures car elles sont marquées par le sang menstruel et par celui de l'accouchement.
66. Voir DOMINGO SOLER A. *Je te pardonne...*, 2008.
67. JACOB P., *Appelées aux ministères ordonnés*, Novalis, Ottawa, 2007.
68. Pendant plus de 40 ans, mère Theresa a consacré sa vie aux pauvres, aux malades, aux laissés pour compte et aux mourants, d'abord en Inde puis dans d'autres pays, grâce aux Missionnaires de la Charité qu'elle a fondés.
69. Sœur Emmanuelle, la « petite sœur des chiffonniers » ou « petite sœur des pauvres », est connue pour ses œuvres caritatives en Egypte auprès des enfants et des plus démunis des bidonvilles du Caire.
70. Considérée comme Mahatma « Grande âme », Amma a fondé une ONG, « Embracing the world » qui nourrit plus de deux millions de personnes par an, aide les femmes pauvres, les enfants défavorisés, construit des milliers de maison pour les sans-abri.
71. DOMINGO SOLER A. *Je te pardonne...*, p. 34-35.

NGUEMA K.

REMARQUES SUR LA QUESTION 822 DU LIVRE DES ESPRITS

La réponse à la question n°822 (citée p. 5) selon laquelle la législation humaine ne doit pas consacrer l'égalité des fonctions entre les hommes et les femmes car chacun doit avoir une place attitrée : l'homme s'occupant du dehors et la femme du dedans, chacun selon son aptitude, est à mettre en relation avec le contexte culturel de la fin du XIX^e siècle où le rôle de la femme était réduit majoritairement à celui de mère de famille et d'épouse. On retrouve dans *Nosso Lar*, rédigé dans les années 40, soit avant l'émancipation massive des femmes par le travail qui se produira dans les années 70, des remarques similaires : « *Il est évident que le mouvement du féminisme fanatique constitue une action abominable contre les véritables attributions de l'Esprit féminin. La femme ne peut engager un duel contre les hommes au moyen de bureaux et de cabinets où est réservée une activité adaptée à l'esprit masculin. [...] L'homme doit apprendre à apporter dans son foyer la richesse de ses expériences, et la femme a besoin d'entourer de douceur le dur labeur de l'homme¹.* »

Les Esprits instructeurs interrogés de nos jours dans les centres de l'ASITA, soit plus d'un siècle et demi après, sur cette conception très conservatrice de la place des femmes dans la société, ont répondu ceci :

« *Cette réponse a été donnée à une époque où les mœurs n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui où l'égalité de la femme n'était pas encore mise en action. Il a fallu les luttes féministes assez récentes pour asseoir l'égalité de l'homme et de la femme en ce qui concerne la liberté de la femme, la liberté de vote, la liberté de travailler, la liberté de toucher un salaire, la liberté de disposer de son propre corps. Tout cela est très récent². Cette réponse a été donnée en conformité avec la capacité des hommes de l'époque, de la société de l'époque. Dieu ne violente jamais les consciences car la société humaine évolue très lentement. Il y a des vérités qui apportées trop tôt font plus de mal que de bien³. Nous avons d'ailleurs des années plus tard apporté des nuances⁴ [...] pour expliquer que les connaissances données par les Esprits instructeurs, en conformité avec la volonté divine, sont progressives⁵. [...] Aujourd'hui vous ne pouvez pas comprendre*



Livre des Esprits

cette [...] réponse, elle heurte vos valeurs, elle vous heurte en tant que femme parce que vous ne pouvez pas comprendre la situation dans laquelle étaient les hommes et les femmes de l'époque. A l'époque où nous avons donné ces réponses la règle était que les femmes s'occupent du foyer, de leurs enfants car les femmes n'avaient pas encore la formation nécessaire pour devenir des femmes à égalité des hommes dans le travail. Il n'y avait pas de structures pour garder les enfants, il n'y avait pas les moyens, les entreprises, les lieux suffisants où auraient pu travailler les femmes. Cela aurait compromis l'équilibre⁶. D'ailleurs l'évolution de la femme hors du foyer s'est faite avec le progrès technologique, après l'industrialisation et surtout notamment après la I^{re} et la II^e Guerre Mondiale⁷. L'utilité de la femme, son rôle a évolué.

Aujourd'hui nous disons que la femme ne doit plus être cantonnée au foyer et l'homme en dehors et que les deux doivent être mis sur un pied d'égalité. La femme si elle souhaite rester au foyer pour élever ses enfants devrait pouvoir le faire. Ce n'est pas toujours le cas dans votre société où la femme doit aller travailler afin de subvenir aux besoins de ses enfants qu'elle élève souvent seule ou elle doit apporter un complément de salaire afin que ses enfants ne manquent de rien, afin que le couple puisse vivre d'une manière décente. En raison de la liberté, du libre arbitre et du libre choix la femme doit pouvoir faire ce qu'elle a envie de faire et l'homme doit accepter qu'elle fasse des choix et doit même l'aider dans la situation où elle travaille car une femme qui travaille, doit tout de même ne l'oubliez pas, c'est très

souvent le cas, doit s'occuper aussi de son foyer. Aujourd'hui la femme travaille beaucoup plus, se fatigue beaucoup plus, endosse beaucoup plus de responsabilités, doit assumer davantage de choses⁸. Alors nous ne serons pas aussi catégorique que nous l'avons été mais nous savons et nous pensons que l'éducation des enfants est une attribution qui convient mieux à la femme car elle a été préparée à cela [...]⁹. Aujourd'hui la femme en général n'a plus beaucoup de temps à consacrer à ses enfants. Voyez l'évolution de la jeunesse aujourd'hui en manque de repères, en manque de stabilité. La femme lorsqu'elle [...] le peut pour assumer cette responsabilité, cette fonction, cette attribution devrait pouvoir concilier, équilibrer à la fois le temps passé avec ses enfants et celui passé à l'extérieur du foyer¹⁰. »

Ils ajoutent : « Le développement de leur instruction [des femmes] et de leur insertion dans la vie professionnelle a représenté un progrès incontestable même si un juste équilibre est nécessaire car cela s'est souvent traduit par un accroissement des responsabilités et de travail. Dans l'avenir un autre modèle se développera basé sur un juste équilibre entre son rôle familial et son rôle dans la société. L'homme aura alors une meilleure compréhension du rôle de la femme dans l'éducation et y sera plus sensible¹¹. »

Bibliographie

KARDEC A., *L'Évangile selon le spiritisme*, La diffusion scientifique, Paris, 1982.

Dictionnaire des concepts spirites, éditions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009.

KARDEC A., *La genèse, les miracles et les prédictions selon le Spiritisme*, Philman, Paris, 2004.

KARDEC A., « Les femmes ont-elles une âme ? », *Revue spirite*, janvier 1866, p. 1-5.

XAVIER F. C., *Nosso Lar, La vie dans le monde spirituel, par l'Esprit André Luiz*, éditions du Conseil spirite international, Rio de Janeiro, 2005.

PERROT M., « Le travail des femmes au regard de l'Histoire », *Femmes-emploi.fr*, [En ligne], mis en ligne le 3 octobre 2010. URL : <http://www.femmes-emploi.fr/article/le-travail-des-femmes-au-regard-de-l-histoire-entretien-avec-michelle-perrot?page=2>. Consulté le 26 octobre 2011.

Notes

1. XAVIER F. C., *Nosso Lar, La vie dans le monde spirituel, par l'Esprit André Luiz*, éditions du Conseil spirite international, Rio de Janeiro, 2005, p. 138-139. Cette analyse émane d'un Esprit peu évolué de *Nosso Lar*. Elle montre l'opinion qui règne dans

le monde spirituel lorsqu'elle est encore le reflet des préjugés terrestres.

2. La majorité de ces libertés ont été acquises en Occident au cours du XX^e siècle. Si on prend l'exemple de la France : Le droit de vote est accordé aux femmes seulement en 1944. Il faut attendre 1965 pour que les femmes puissent travailler sans l'autorisation de leur mari et disposer de leurs propres biens, 1967 pour que la contraception soit autorisée.

3. Voir un exemple similaire de progressivité dans la révélation spirite dans A. KARDEC, *L'Évangile selon le spiritisme*, Paris, éditions La diffusion scientifique, 1982, chap. 22, n°5 et dans *Dictionnaire des concepts spirites*, éditions IAB, Paris, 2009, p. 26-29, n°26-31.

4. Voir la communication médiumnique citée dans A. KARDEC, « Emancipation des femmes aux Etats Unis », *Revue spirite*, juin 1867, p. 165, dans laquelle l'Esprit instructeur dit qu'il n'y a rien de choquant à ce que les femmes exercent des activités professionnelles.

5. Caractère progressif de la codification affirmé dans A. KARDEC, *La genèse, les miracles et les prédictions selon le Spiritisme*, Philman, Paris, 2004, chap. I, n°55.

6. Même si les femmes ont toujours travaillé surtout dans les milieux pauvres ou modestes le modèle de la maternité a toujours été extrêmement fort surtout en cas de crise économique, où elles étaient encouragées à abandonner leur emploi afin de laisser la place aux hommes au chômage. Les femmes étaient encouragées à rester dans le foyer et cela encore dans la France dans les années 60. De plus l'absence de garderie contraignait de nombreuses femmes à abandonner leur travail. PERROT M., « Le travail des femmes au regard de l'Histoire », *Femmes-emploi.fr*, [En ligne], mis en ligne le 3 octobre 2010. URL : <http://www.femmes-emploi.fr/article/le-travail-des-femmes-au-regard-de-l-histoire-entretien-avec-michelle-perrot?page=2>. Consulté le 26 octobre 2011.

7. L'entrée massive des femmes dans la vie active date des années 1970. Cela coïncide avec le développement du mouvement féministe qui a exercé de fortes pressions dans ce sens.

8. « Le modèle des jeunes femmes des 30 dernières années a changé : il ne s'agit plus de choisir, mais de cumuler maternité et travail. C'est le fameux « modèle français » qui place notre pays au premier rang à la fois pour le taux de natalité et pour le taux d'activité des femmes. [...] Mais aujourd'hui, les femmes qui veulent tout faire sont prises au piège de ce modèle, à travers en particulier le temps partiel qui est souvent synonyme de déqualification. Le problème du partage des tâches domestiques encore assuré à 80% par les femmes rend pour beaucoup d'entre elles la situation intenable. » PERROT M., *op. cit.*

9. Pour les contrôles voir S. MAILLARD : « L'incarnation des Esprits dans une mission de femme », partie II, A, p. 13-14.

10. Communication médiumnique, ASITA, 19 septembre 2011.

11. *Ibid.*

DEPARTEMENT DOCTRINAL DE L'ASITA.

DEUX FEMMES SPIRITES AU SERVICE DE DIEU

Amélie Boudet (1795-1883) a réalisé une mission de service divin aux côtés de son époux Allan Kardec en contribuant à la diffusion de la codification spirite. En effet, c'est elle qui assure le secrétariat des séances médiumniques auxquelles Allan Kardec participe, permettant ainsi que les enseignements des Esprits instructeurs soient sauvegardés, puis analysés et contrôlés par Allan Kardec. Grâce à elle, de nombreux matériaux médiumniques ont pu être diffusés dans les ouvrages d'Allan Kardec. Elle corrige aussi les épreuves de la *Revue Spirite* et des différents ouvrages qu'Allan Kardec publie et partage avec lui les relations avec les éditeurs.

Après la désincarnation d'Allan Kardec en 1869 elle joue un rôle important à la tête du mouvement spirite¹ contribuant toujours à la diffusion de la codification spirite ainsi qu'à la pérennité de l'œuvre élaborée par Allan Kardec : elle entreprend les démarches nécessaires pour trouver un successeur à Allan Kardec, sollicitant notamment Camille Flammarion. Propriétaire de la *Revue Spirite*, de la librairie spirite et du local de la Société Parisienne des Etudes Spiritistes ainsi que des droits sur les ouvrages spiritistes d'Allan Kardec, elle gère l'ensemble personnellement (réimpression des ouvrages, publications nouvelles, frais généraux de la librairie). Elle assume la gestion de la *Revue Spirite*, détenant un droit de regard sur les articles qui y sont publiés, que le comité de rédaction ne peut accepter sans son accord express. Elle fait don chaque année à la caisse générale du Spiritisme de l'excédant des bénéfices provenant de la vente de la *Revue spirite*, des livres spiritistes, des opérations de la librairie spirite. En 1882, elle participe avec Gabriel Delanne à la création de l'Association Spirite Française. Lorsqu'elle se désincarne en 1883, elle fait don de ses biens à la Société Parisienne des Etudes Spiritistes. Amélie Boudet a donc réalisé une mission importante



Amélie Boudet

aux côtés d'Allan Kardec, souvent méconnue, en raison de son humilité et de sa très grande discrétion. Deux qualités qu'elle a choisi de développer dans sa dernière incarnation afin d'évoluer spirituellement. En œuvrant à la diffusion de la codification spirite elle a contribué à la consolation de millions de personnes.

Rufina Noeggerath (1821-1908) a réalisé une mission de service divin ayant pour but la diffusion de la doctrine spirite et la consolation, notamment en mettant ses capacités médiumniques au service de Dieu. Considérée comme l'âme du mouvement spirite de la fin du Second Empire, elle a œuvré en étant convaincue d'avoir une mission de progrès, d'amour et de dévouement. En 1897 elle publie : *La survie, sa réalité, sa manifestation, sa philosophie. Echos de l'au-delà*, recueil de communications médiumniques et de réflexions sur le spiritisme. Elle y met, sous la direction des Esprits instructeurs, l'accent sur la nécessité de l'amour et de la fraternité entre les hommes et sur le rôle de guide du médium. Reconnue pour ses qualités morales, notamment sa bonté et sa grande charité, elle n'a eu de cesse de consoler et de secourir ceux qui souffraient physiquement et moralement, en mettant en place notamment les premières réunions d'aide spirituelle.

MAILLARD J.

1. « Caisse générale du Spiritisme, décision de Madame Allan Kardec », *Revue spirite*, mai 1869.

L'AVORTEMENT DANS SES DIFFERENTS ASPECTS

L'avortement est l'expulsion hors de l'utérus maternel de l'œuf fécondé¹ issu de la fusion d'un ovule et d'un spermatozoïde après un acte sexuel entre un homme et une femme. L'œuf fécondé se développe et prend le nom d'embryon jusqu'à la dixième semaine de grossesse. On le nommera fœtus jusqu'au terme de la grossesse. A l'intérieur de l'utérus maternel le développement du futur être humain s'organise de façon prodigieuse puisque son cœur commence à battre à partir de la troisième semaine et que les principaux organes et appareils sont déjà mis en place. La tête se dessine vers la quatrième semaine et les membres inférieurs et supérieurs s'ébauchent. L'axe du système nerveux se forme, préfigurant la réalisation du cerveau et de la moelle épinière. A la douzième semaine tous les organes et le sexe sont différenciés, le fœtus atteint dix centimètres et commence à bouger dans l'utérus maternel. A la vingt quatrième semaine, il entre dans une phase de croissance qui s'opère jusqu'à la fin de la grossesse. L'accouchement a lieu normalement entre la 38 ème et la 40 ème semaine de grossesse et le fœtus prend le nom de nouveau né. Il pèse environ 3,300 kg et mesure cinquante centimètres². L'avortement est donc l'interruption du développement de la grossesse et il peut se produire de différentes manières :

1) Involontairement (on parlera alors de fausse couche ou d'avortement spontané), à la suite de violences physiques sur la femme enceinte ou d'accidents (on parlera alors d'avortement traumatique).

2)Volontairement. Lorsqu'il est demandé par la femme enceinte, on parlera d'interruption volontaire de grossesse ou (IVG). Lorsque les parents décident de refuser la naissance d'un enfant porteur de malformations physiques ou de maladies génétiques, on le qualifie d'interruption médicale de grossesse ou (IMG).

Nous traiterons de ces deux aspects de l'avortement volontaire (IVG et IMG) après avoir exposé la situation de l'interruption volontaire de grossesse dans le monde et en France. Ensuite, nous engagerons une réflexion éthique sur le statut de l'embryon et du fœtus à la lumière de la doctrine spirite. Nous nous appuierons sur plusieurs communications spiritiques reçues à l'ASITA afin d'enrichir notre réflexion sur la problématique de l'avortement d'un point de vue spirituel. Nous concluons en rappelant la nécessité de ne pas juger tout en mettant en exergue le caractère sacré et divin de la maternité qui permet l'évolution de l'Esprit humain. Sur la planète Terre, lieu d'expiation et monde inférieur, l'avortement est un fléau universel car il concerne des millions de femmes dans le monde dans un contexte où le statut de la femme n'est pas reconnu à sa juste valeur.

I. La situation de l'avortement dans le monde

Dans le monde qui compte aujourd'hui sept milliards d'habitants, un peu plus de quarante millions d'avortements ont eu lieu en 2003 et une grossesse sur quatre est interrompue. Ces avortements ont pour principales origines : l'absence de contraception, les échecs de contraception, des raisons culturelles variées, etc. Ainsi dans certains pays d'Asie, sous la pression très forte de leur mari et de leur belle famille, dont elles sont totalement dépendantes, de nombreuses femmes sont contraintes d'avorter lorsque le sexe de l'enfant n'est pas celui d'un garçon³. La majorité des pays industrialisés autorise l'interruption volontaire de grossesse pour des motifs relatifs à la détresse de la mère. Certains pays l'autorisent seulement afin de protéger la santé physique ou mentale de la femme, d'autres uniquement lorsque la vie de la femme se trouve directement menacée. Dans les pays où la Loi n'autorise pas l'avortement, les femmes se tournent

souvent vers des avorteuses ou avorteurs clandestins lorsqu'elles n'ont pas de moyens financiers suffisants pour se rendre dans un pays où l'avortement est légalisé. L'Organisation Mondiale de la santé considère que vingt millions d'avortements sont pratiqués dans de mauvaises conditions, entraînant la mort de soixante dix mille femmes. « Près de 97% de ces avortements à risques sont pratiqués dans des pays où l'avortement est interdit ou est très limité⁴ ».

En Europe la situation varie d'un pays à l'autre mais le Portugal et l'Espagne ont à leur tour légalisé l'avortement en 2007 et 2010. Le Canada a abrogé toutes les dispositions du Code Pénal sur l'avortement et seuls quelques, pays comme la principauté d'Andorre et Malte l'interdisent. L'Irlande ne l'admet qu'en cas de danger de mort pour la mère. Le Lichtenstein, la principauté de Monaco et la Pologne ne l'autorisent que sur indication médicale restreinte contrairement à la France qui est plus permissive⁵.

II. La situation en France

L'IVG et l'IMG

La France a autorisé l'avortement à partir des années 1975 sous la pression des mouvements féministes au nom du droit de la femme à disposer de son propre corps. En effet la Loi Veil du 17 janvier 1975⁶ l'a autorisé dans un délai maximum de dix semaines de grossesse, stade auquel l'œuf fécondé est devenu un embryon. La Loi du 4 juillet 2001⁷ a allongé ce délai le portant à douze semaines, stade où l'embryon est devenu un fœtus. Il s'agit de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) prise en charge par la sécurité sociale quelle que soit la méthode utilisée⁸. Le motif de détresse est le critère déterminant pour que le corps médical puisse accéder à la demande de la femme résidant en France depuis au moins six mois. Actuellement, le nombre des avortements déclarés réalisés en France est en légère baisse : il est passé de 215 390 en 2006 à 209 269 en 2009. En France métropolitaine ce sont les jeunes femmes dont la tranche d'âge se situe entre 20-29 ans qui recourent le plus souvent à l'interruption volontaire de grossesse, suivies de près par les femmes de 30

à 39 ans. Les adolescentes sont aussi concernées car 13,9% d'entre elles ont eu recours à l'IVG⁹. Un autre type d'interruption volontaire de grossesse a été autorisé par la Loi Veil et modifié par la Loi du 4 juillet 2001¹⁰ : il s'agit de l'interruption médicale de grossesse. Elle s'applique dans toutes les situations où la grossesse met gravement en danger la vie de la mère ou lorsqu'il existe une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité, reconnue comme incurable au moment du diagnostic. Cette interruption peut être pratiquée au-delà du délai des douze premières semaines et ce jusqu'au dernier instant de la grossesse. Les médecins sont de plus en plus nombreux à refuser de pratiquer l'IVG ou l'IMG lorsque la vie de la mère n'est pas en danger et font valoir la clause de conscience qui les y autorise¹¹. Selon la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, le taux de refus de prise en charge des avortements était, en 2005, de 47%¹². Devant cet état de fait, la loi du 3 mai 2002¹³ a consacré cette obligation pour les chefs des services de gynécologie-obstétrique dans les établissements de santé publics. L'ordre leur est intimé d'organiser les interruptions volontaires de grossesse autorisées par la Loi, même s'ils ont choisi l'objection de conscience pour ne pas mettre fin à la vie in utero d'un embryon ou d'un fœtus.

En France les progrès de la médecine et les techniques d'investigations médicales permettent de poser des diagnostics précoces sur les différents handicaps du futur nouveau né. En 2004 près de six mille IMG ont été pratiquées dans les différents centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal. « 3,5 % des IMG se font après un diagnostic de malformations fœtales, 33,8% après un diagnostic d'une anomalie chromosomique, 12,3 % pour d'autres indications fœtales, 5,8 % pour des pathologies génétiques et 0,8 % pour des infections. Entre 2002 et 2004, 90 000 à 100 000 fœtus ont été, chaque année, examinés dans le cadre du diagnostic prénatal. 2 800 amniocentèses¹⁴ étaient pratiquées par année en 1980 pour près de 92 000 en 2004¹⁵. » Combien d'enfants porteurs de maladies génétiques, de pathologies mentales et physiques lourdes sont empêchés de naître, privés d'une incarnation d'expiation qui aurait permis leur

évolution et celle de leurs parents¹⁶. Les portes de l'eugénisme se sont-elles ouvertes un peu plus avec l'IMG ?

Statut de l'embryon et du fœtus du point de vue juridique français

L'article 1 de la Loi Veil stipule ceci : « La loi garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie. Il ne saurait être porté atteinte à ce principe qu'en cas de nécessité et selon les conditions définies par la présente loi¹⁷. » La nécessité est définie par la détresse de la femme en premier lieu et de son droit à disposer de son propre corps. Ceci permet de porter atteinte au principe du respect de la vie dès son commencement. Ces deux aspects sont contradictoires : le refus d'une telle intervention en raison de la vie humaine et l'autorisation d'un tel acte au nom de la liberté posent un véritable problème éthique à savoir l'inexistence du statut de l'embryon et du fœtus. En effet, ce statut n'est toujours pas défini exactement à l'heure actuelle malgré la Loi de Bioéthique sur l'embryon¹⁸. La naissance et la condition de viabilité du nouveau né sont les seuls critères d'acquisition de la personnalité juridique¹⁹, c'est-à-dire de la reconnaissance de l'existence de l'être humain.

C'est ainsi que la Société française laisse à chacun d'entre nous la liberté de décider en notre âme et conscience du statut de l'embryon et du fœtus. Ainsi les conséquences de l'avortement traumatique, particulièrement dans les cas des violences faites aux femmes enceintes provoquant la mort de l'embryon ou du fœtus, n'est pas considéré comme un crime. La cour de cassation s'oppose à ce que l'incrimination de meurtre soit appliquée au cas de l'enfant à naître²⁰. Le législateur actuel et la législation pénale refusent avec force au fœtus et à l'embryon la qualification de personne humaine. On ne peut donc pas qualifier de crime ou de meurtre les interruptions volontaires de grossesse, ni celles provoquées par un tiers.

Quel est le point de vue de la doctrine spirite concernant l'interruption volontaire de grossesse ? Nous trouvons les éléments essentiels à l'analyse de la position spirite sur l'avortement et sur le statut de

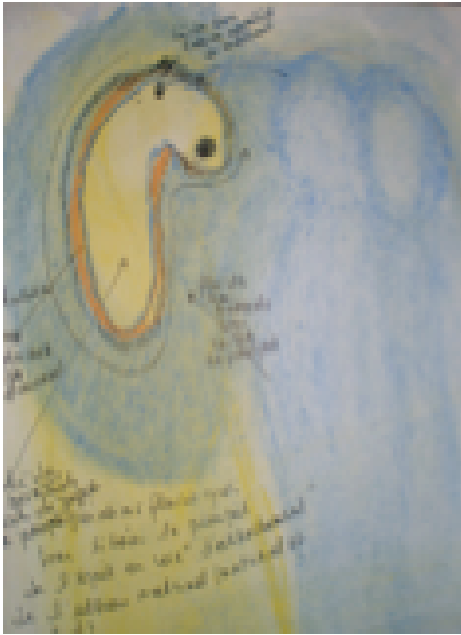
l'embryon et du fœtus dans le *Livre des Esprits*²¹.

III. Le Point de vue de l'éthique spirite

« L'éthique spirite est l'ensemble des obligations envers Dieu, envers soi-même et envers les autres qui reposent sur l'observation des Lois divines morales. L'éthique spirite repose sur le fait que Dieu a donné à chaque Esprit une conscience pour distinguer le bien du mal, ainsi que le libre arbitre qui fonde sa responsabilité. Nous retiendrons parmi ces obligations : la signification morale de toute action et le primat de l'intention sur les actes, ainsi que le règlement de sa conduite sur les Lois Divines²². » La codification spirite apporte des éclairages importants sur l'existence de l'âme²³ et de son union avec le corps : « [...] avant de s'unir au corps, l'âme est un des êtres intelligents qui peuplent le monde invisible et qui revêtent temporairement une enveloppe charnelle pour se purifier et s'éclairer²⁴. »

L'Esprit en voie d'incarnation est une âme dès le moment de la conception, cependant, il ne perd pas son statut d'Esprit, même si au fur et à mesure du développement de son corps physique, il est dans le trouble qui va en croissant au fur et à mesure que le moment de la naissance approche²⁵.

Les Esprits instructeurs affirment que l'âme s'unit au corps dès l'instant de la conception de manière définitive, même si elle ne sera complète qu'au moment de la naissance. L'Esprit désigné pour habiter le corps ne pourra être remplacé par aucun autre Esprit car ce corps a été choisi par l'Esprit afin qu'il puisse réaliser son plan d'incarnation individuel. L'Esprit tient à l'œuf fécondé par un lien fluide qui va se resserrant tout au long du processus de la gestation et c'est seulement à l'instant de la naissance que l'union est réalisée²⁶. Cependant, l'Esprit peut à tout moment reculer devant l'épreuve de l'incarnation terrestre et interrompre le processus de son développement. Il devra donc recommencer un nouveau projet d'incarnation et assumera la responsabilité de son acte en vertu de son libre arbitre. Lorsque c'est l'imperfection de la matière qui provoque la mort prématurée de son corps physique en développement, elle sera surtout une épreuve pour les parents.



Dessin médiumnique représentant le processus de l'avortement du point de vue spirituel. Deux Esprits instructeurs bleus sont représentés près d'un utérus maternel bleu avec à l'intérieur un embryon de couleur jaune au contour orange. Ce dessin montre que les Esprits évolués sont présents lors des avortements.

Dans le cas de l'interruption volontaire de grossesse, à l'initiative de la mère ou des parents, l'Esprit est privé par des tiers du corps qu'il devait habiter. L'impact sur l'Esprit en voie d'incarnation sera douloureux et les conséquences importantes. Dans cette situation l'Esprit devra attendre plus ou moins longtemps le moment propice à une nouvelle incarnation. L'Esprit subit un préjudice. L'interruption volontaire de grossesse constitue donc une transgression à la Loi de Dieu, elle est un crime au même titre que les autres transgressions²⁷.

L'éthique spirite n'admet comme acceptable que le cas où la mère se trouve en danger de mort. Cet état de fait est indépendant de la volonté de l'Esprit et constitue souvent une épreuve pour lui et pour ses parents. Dans tous les cas, le spiritisme recommande d'avoir les mêmes égards pour le fœtus²⁸ que pour le corps d'un enfant né vivant car dès l'instant où l'Esprit est attaché au corps par un lien fluidique ou périsprit, la vie humaine existe, il lui faut juste le temps de la construction du corps physique pour qu'il puisse l'habiter afin de réaliser son

projet d'incarnation terrestre. L'homme terrestre est ainsi formé de « trois parties essentielles :

1) Le corps ou être matériel analogue aux animaux et animé par le même principe vital ;

2) L'âme, Esprit incarné dont le corps est l'habitation ;

3) Le principe intermédiaire ou périsprit, substance semi-matérielle qui sert de première enveloppe à l'Esprit et unit l'âme et le corps [...]²⁹.

Pour approfondir notre réflexion éthique, nous avons choisi de donner la parole aux Esprits instructeurs qui se sont exprimés dans des communications récentes³⁰, par l'entremise de plusieurs médiums, sur les deux aspects de l'avortement traités. Nous avons choisi de ne pas développer l'avortement karmique dans cet article afin de rester centrés sur l'interruption volontaire de grossesse et l'interruption médicale de grossesse dans les situations de pathologies spécifiques du futur nouveau né.

L'interruption volontaire de grossesse

Les Esprits instructeurs nous enjoignent à faire preuve de compassion envers nos frères et sœurs confrontés à cette douloureuse épreuve morale et de surcroît physiologique et physique pour la femme³¹ :

« [...] Pourquoi juger la femme qui bien souvent, très souvent a recours à cet acte de douleur, ne l'oubliez pas, douleur physique et morale, parce qu'elle-même est victime d'abandon³², de violence³³, d'incompréhension. Gardez vous de juger. Apprenez à aimer et à comprendre, comprendre ce qui a motivé une de vos sœurs à agir de la sorte. Pensez vous qu'en dehors de certaines situations d'immaturation³⁴, c'est la légèreté qui fait prendre cet acte comme anodin ? Pensez-vous que toutes les femmes qui agissent selon un motif de souffrance vont réaliser cet acte le cœur léger ? Le croyez-vous vraiment ?

L'Esprit de la femme qui a des raisons précises pour ne pas vouloir accueillir un enfant dans son sein ne se prépare jamais à cet acte qui reste barbare pour elle, même si les méthodes médicales d'aujourd'hui sont plus sophistiquées. Cette femme s'expose à

l'arrachement d'une partie d'elle-même, de la chair de sa chair.

Pensez-vous vraiment qu'elle le fait sans souffrance, sans conscience de la gravité de l'acte qui va être pratiqué³⁵? Pensez vous qu'elle ne sait pas qu'elle engage son avenir spirituel? Pensez vous qu'elle est abandonnée, dans ces moments de douleur existentielle? Non mes frères non, Dieu dans sa miséricorde infinie, envoie des équipes spirituelles qui essaient d'abord de dissuader, qui essaient d'éclairer et lorsque la décision est véritablement prise, font le nécessaire pour permettre que les liens soient dénoués avec le plus d'amour possible³⁶.

Hommes regardez en vos âmes, qui dit que vous n'avez pas vous, dans un corps de femme déjà agi de la même manière³⁷? Pensez à votre frère Christ lorsqu'il a dit : «Que celui qui n'a jamais pêché, lui jette la première pierre³⁸ !» Ce que nous vous disons frères spirites, c'est : «Ne jugez pas, ne vous faites pas juges à la place de Dieu, qui dans sa miséricorde infinie laisse le libre arbitre de la responsabilité à chacun de ses enfants³⁹.»

La posture de non jugement est l'attitude à adopter, recommandée par les Esprits instructeurs car les desseins de Dieu sont impénétrables et nous n'avons pas l'évolution nécessaire pour comprendre la complexité des situations individuelles : « [...] spirites mes frères, mes sœurs sachez faire preuve de charité et d'indulgence, ne condamnez pas sans cesse mais ouvrez votre cœur pour accueillir, pour consoler pour soulager ceux et celles qui viennent et qui ont subi ce drame intime, car dans la majorité des cas, c'est un drame. Accueillez les, écoutez les et servez vous de la doctrine spirite pour apaiser leurs regrets, leurs souffrances⁴⁰ et leur culpabilité relatives à cet enfant qui n'est plus et qui aurait du naître⁴¹. »

Les Esprits instructeurs poursuivent leur enseignement en orientant notre réflexion sur les conditions extérieures, les pressions exercées sur la femme qui sont souvent à l'origine de leur décision. En effet, est-ce qu'une femme aimée par son compagnon, heureuse, soutenue par les siens choisirait d'interrompre sa grossesse ?

« Les femmes qui sont amenées à décider une interruption volontaire de grossesse y sont bien souvent contraintes par des raisons extérieures au contraire de ce qu'on pourrait penser, au contraire des préjugés terrestres. Elles y sont

souvent conduites, encouragées, forcées même, dirons nous contre leur gré⁴². De nombreuses interruptions volontaires de grossesse trouvent leur origine dans la responsabilité du compagnon : il ne faut pas oublier que lorsque Dieu permet qu'un Esprit s'incarne dans une famille déjà constituée, par famille entendez un homme et une femme qui ont accepté de vivre ensemble et de fonder une famille, lorsque Dieu donne cette autorisation par l'intermédiaire de ses émissaires, l'Esprit de l'homme comme celui de la femme sont responsables du devenir de l'Esprit que Dieu leur confie⁴³. La responsabilité est partagée à part égale, ce n'est pas parce que la mission de la femme est de porter la vie dans son corps, dans son sein qu'elle est plus responsable devant Dieu du sort de l'Esprit qui leur a été confié. La responsabilité du père ou du compagnon de la femme se trouve toujours engagée alors que de nombreux hommes semblent ne pas en avoir conscience⁴⁴. »

Cette responsabilité est mise en exergue ici par la notion de réciprocité dans l'engagement contracté devant Dieu de participer à la création en vertu de la Loi de reproduction⁴⁵ :

« Lorsque le père de l'enfant s'en va ou refuse d'assumer sa paternité., dans ce cas là, l'Esprit de l'homme qui refuse d'assumer ses responsabilités a une responsabilité plus lourde que celle de la femme qui l'amène à prendre cette décision. Retenez bien que Dieu est juste et qu'il juge en fonction des responsabilités de chacun et que lui seul est à même de peser les responsabilités de chacun, c'est pour ça qu'il vous a été dit de ne pas juger. Les situations sont en général éminemment plus complexes que celles que vous pouvez percevoir en apparence, car les drames intimes se jouent en général dans le secret, ceux qui en souffrent, celles et ceux qui en souffrent ne les dévoilent pas. Retenez que la femme ne porte pas seule la responsabilité, qu'elle prend rarement la responsabilité seule. L'homme ne peut pas se dédouaner, ni s'exonérer à bon compte de toute responsabilité comme c'est souvent le cas sur votre planète⁴⁶. Et vous spirites, la doctrine spirite est là pour décoller vos yeux et pour que les préjugés terrestres ne s'enracinent pas dans vos cœurs. Voyez au-delà, sachez et veuillez voir au-delà. Comment un Dieu de miséricorde et de justice pourrait-il systématiquement condamner la femme et oublier sans cesse son compagnon? Si Dieu est juste, si Dieu est amour, alors il prend en compte les situations dans leur globalité et il ne peut dédouaner personne de ses responsabilités sans commettre à son tour une injustice⁴⁷. »

La responsabilité est partagée, elle ne repose pas sur la femme seule car cette décision est très souvent prise en raison de situations particulières de souffrance.

L'interruption médicale de grossesse

Dans les situations d'interruption médicale de grossesse, la décision est collective et ne repose pas sur une détresse morale de départ. Les Esprits instructeurs se positionnent d'une manière plus ferme et mettent en exergue la responsabilité de la société et les obstacles qu'ils rencontrent pour éclairer le personnel soignant.

« Ici, la grossesse est désirée, ce n'est pas dans la plupart des cas une décision des parents seuls. C'est une décision de la société⁴⁸. La société décide de choisir d'avoir le moins de sujets (anormaux). Ceux ci coûtent à la société. Les motivations sont des motivations financières le plus souvent, mais aussi une motivation liée à la diminution de la valeur de l'être humain pesée dans la balance du profit. Lorsqu'un Esprit choisit de venir avec une infirmité, c'est toujours dans un but d'évolution réciproque, de réparation pour décupler l'amour avec ses parents car bien souvent les existences antérieures ont été de nature haineuse et violente⁴⁹. Dans le cadre de l'interruption médicale de grossesse, l'assistance spirituelle est la même que dans l'interruption volontaire de grossesse, mais nous agissons en plus auprès des professionnels de santé. Nous n'arrivons que peu à les toucher car ils sont baignés dans la pensée rationnelle dominante et la technicité galopante⁵¹. »

Le respect absolu de la vie humaine en gestation est le credo spirite qui trouve son fondement dans le respect des ouvrages de la création et la volonté du créateur. Nul ne peut juger à la place de Dieu et décider de l'importance ou non d'une vie humaine. Comment nous, spirites pouvons nous agir pour éclairer cette problématique du point de vue spirituel ? Les Esprits instructeurs réitèrent leurs recommandations sur la nécessité de ne pas juger : *« Le rôle des spirites est d'aider, d'apporter la consolation et de ne pas juger. Il n'appartient pas aux hommes de juger ce que Dieu permet ni les desseins divins. Selon l'ampleur de l'infraction à la loi divine concernant le respect qui est du à chaque vie, une femme peut subir dans son incarnation différentes épreuves qui peuvent l'amener à perdre son enfant à différentes étapes de sa grossesse. Tout ceci est toujours précisément prévu, rien n'est laissé au hasard contrairement à*

ce que peut penser la médecine humaine. D'où la nécessité de la compassion, la nécessité d'un accompagnement, la nécessité d'aider ces femmes à ne pas être rongées par la culpabilité et à se pardonner à elle-même car Dieu leur a pardonné. Si la raison humaine ne peut pas tout comprendre, l'humilité néanmoins permet de ne pas juger les desseins divins⁵². »

Contentons nous d'accueillir, d'écouter et d'éclairer les femmes qui ont pris ou prendront la décision d'interrompre une grossesse sous la contrainte ou dans l'impossibilité morale d'assumer cette mission. Certains pays ont mis en place des politiques de prévention de l'avortement et quelques associations en France ont pour mission de travailler à cette prévention en accueillant les femmes enceintes afin qu'elles aillent au bout de leur grossesse dans de meilleures conditions.⁵³

Conclusion

La prévention de l'avortement passe par l'information, l'éducation à la contraception mais aussi par la lutte contre les différentes racines de ce fléau : l'insuffisance du respect de la femme⁵⁴, la méconnaissance du caractère divin de l'union des sexes, la lutte contre la pauvreté, la souffrance sociale et affective. Diffuser la doctrine spirite consolatrice comme le font nos frères et sœurs brésiliens dans les centres spirites, dans les foyers d'accueil pour les femmes et les enfants est une mission dévolue aux spirites du monde entier. Parmi ces millions de femmes et d'hommes qui ont recours à l'avortement, combien savent que Dieu leur a confié une mission sacrée ! Combien de femmes ignorent qu'elles sont les intermédiaires de la miséricorde divine, dont la mission est de permettre les processus prodigieux de la maternité⁵⁵ ? Combien d'entre elles savent que ce pouvoir reçu des mains de Dieu permet l'évolution des hommes sur la planète Terre ? Combien d'entre elles sont victimes d'un statut discriminatoire qui les maintient sous la dépendance des hommes et qui les empêche de s'opposer à l'IVG⁵⁶ ? Suscitons par la diffusion de l'enseignement spirite, le désir de réparation dès cette vie, afin que l'Esprit, dont le projet d'évolution a été confisqué, puisse venir se réincarner à nouveau avec la même

mère. Puisse la femme qui souhaite ardemment réparer sans tarder entendre cette supplique d'un Esprit dont la réincarnation a été compromise une fois :

« [...] Maman, s'il te plaît, ne répète pas ton acte prémédité. Lorsque tu sentiras à nouveau quelqu'un frappant à la porte de ton cœur, ce sera moi, le fils rejeté, qui est revenu pour vivre et t'aider à être heureuse. Maman, ne m'oublie pas, ne m'abandonne pas, ne m'expulse pas, ne me tue pas à nouveau ; j'ai besoin de renaître⁵⁷. »

Notes

1. L'œuf fécondé ou zygote contient vingt trois paires de chromosomes qui signent l'identité d'un être humain unique.
2. Pour plus de détails voir : « Périsprit, Force vitale, corps : une triade nécessaire à la vie terrestre de l'Esprit », *Journal d'Etudes Spirites Gabriel Delanne*, n°1, septembre 2006. <<http://www.institutamelieboudet.fr/pages/scientifique.htm>>.
3. *L'avortement dans le monde*, Institut National d'Etudes Démographiques [en ligne], p. 1. Disponible sur <http://www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/fiches_pedagogiques/naissances_natalite/avortement_monde/>. (Consulté le 25 novembre 2011).
4. *Ibid.*, p. 3.
5. *Nombre d'avortements en Europe, tendances diverses*, [en ligne]. Disponible sur <www.svss-uspda.ch/fr/facts/tendances.htm>. Consulté le 25 novembre 2011).
6. Loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse (Publiée au *Journal officiel* du 18 janvier 1975). Texte consultable sur le site du gouvernement : <<http://www.legifrance.gouv.fr> suivi de Loi n° 75-17 du 17 janvier 1975>.
7. Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de la grossesse et à la contraception, (Publiée au *Journal officiel* du 7 juillet 2001). Consultable sur le site du gouvernement : <<http://www.legifrance.gouv.fr> Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001, article L2212-1>. Cet article est relatif à l'allongement du délai. Cet allongement du délai a été motivé par la nécessité de prendre en charge les femmes qui dépassaient le délai de dix semaines et qui recouraient à l'avortement en se rendant à l'étranger.
8. La méthode instrumentale est un acte chirurgical réalisé en bloc opératoire. La méthode médicamenteuse est un acte médical qui peut être réalisé par les médecins généralistes en ville.
9. *Interruption volontaire de grossesse*. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, [en ligne]. Disponible sur <http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?ref_id=NATnon06223>. (Consulté le 18 novembre 2011).
10. Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de la grossesse et à la contraception, (publiée au *Journal officiel* du 7 juillet 2001). Disponible sur <www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte...1...id...>. Voir articles n° 10, 11 et 12.
11. Loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption de grossesse et à la contraception, (publiée au *Journal officiel* du 7 juillet 2001). Disponible sur <www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo>. Voir article n° 8.
12. Circulaire DHOS/DGS/O1/SD6D n° 2006-321 du 19 juillet 2006 relative à la prise en charge des interruptions de grossesse [en ligne]. Disponible sur <www.sante.gouv.fr/fichiers/bo/2006/06-08/a0080024.htm>. (Consulté le 26 novembre 2011).
13. Décret n° 2002-797 du 3 mai 2002 : La pratique des interruptions volontaires de grossesse dans les établissements de santé [en ligne]. Disponible sur <www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte...date>. (Consulté le 26 novembre 2011).
14. L'amniocentèse est une geste chirurgical qui consiste à prélever à travers l'abdomen de la femme enceinte une petite quantité de liquide amniotique dans lequel baigne le fœtus. Cet examen permet de faire une étude génétique pour dépister des anomalies fœtales (Trisomie 21, Mucoviscidose, etc.).
15. Disponible sur : <http://www.genethique.org/doss_theme/dossiers/interruption.../chiffres.asp>. Rubrique : chiffres en France, IVG- IMG (Consulté le 21 novembre 2011).
16. Le spiritisme nous enseigne que lorsqu'un Esprit choisit d'être porteur d'un handicap à la naissance, c'est une épreuve pour lui et ses parents. Cette épreuve permet l'évolution morale des parents et de l'enfant. KARDEC A., *Livre des Esprits*, Paris, Vermet, 1981, Livre II, chapitre VII, Retour à la vie corporelle, n° 361-378.
17. Loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse (publiée au *Journal officiel* du 18 janvier 1975). Disponible sur : <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte...dateTexte...>>. Voir article n° 1.
18. La loi n° 94-653 du 29 juillet 1994 pose des principes généraux concernant le respect du corps humain et la protection de l'embryon humain. Disponible sur : <www.genethique.org/doss_theme/.../lois_bioethique_france.htm> ignorance du spiritisme et le flou des religions concernant la définition de l'Esprit ne mettent pas en exergue le caractère sacré de l'incarnation.

19. Disponible sur : < [http : // legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA...cidTexte.Section 2,article 311-4 du Code civil](http://legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA...cidTexte.Section%202,article%20311-4%20du%20Code%20civil) >. (Consulté le 26 novembre 2011).
20. *Dossier homicide involontaire sur fœtus* [en ligne]. Disponible sur : < www.genethique.org/doss_theme/dossiers/...fœtus/acc_hif.htm.Suite >. (Consulté en ligne le 26 novembre 2011). Suite à un avortement provoqué par une négligence médicale, le 8 juillet 2004, La Cour s'est déclarée « convaincue qu'il n'est ni souhaitable, ni même possible actuellement de répondre dans l'abstrait à la question de savoir si l'enfant à naître est une personne. »
21. Les questions 134-146 ; 344-349 ; 357-358 ont servi de base à notre raisonnement éthique spirite. KARDEC A., *Livre des Esprits ...*, Livre II, chap. VII, Union de l'âme et du corps, q. 344-360. Pour approfondir la question de l'avortement, voir *Livre des Esprits*, n° 686-687 ; n° 693-694 ; n° 746-747 ; 750-751 ; n° 890-891 ; n° 943.
22. *Dictionnaire des Concepts Spirités*, Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, p. 128. Consultable et téléchargeable sur le site de l'ASITA : www.asita.fr.
23. Pour aller plus loin, voir KARDEC A., *La genèse, les miracles et les prédictions selon le spiritisme*, Paris, Philman, 2004, chap. XI, Incarnation des Esprits, n°17-22. Voir aussi *Livre des Esprits ...*, Livre II, chap. II, Incarnation des Esprits : De l'âme, n°139.
24. *Livre des Esprits ...*, Livre II, chap. II, Incarnation des Esprits, n° 134.
25. *Ibid.*, Livre II, chap. VII, Retour à la vie corporelle, Préludes du retour, n° 351.
26. La question 351 du *Livre des Esprits* précise la terminologie à utiliser : un Esprit est incarné lorsqu'il est né. Pendant le processus de la gestation il est seulement attaché au fœtus. Voir *Dictionnaire des Concepts Spirités ...*, p. 71.
27. *Livre des Esprits ...*, Livre II, chap. VII. Retour à la vie corporelle, n° 358 : « Il y a toujours crime dès le moment où vous transgressez la Loi de Dieu. »
28. A la question n° 360 du *Livre des Esprits*, c'est le terme foetus qui est utilisé. La distinction que nous faisons entre embryon et foetus correspond à l'appellation scientifique actuelle qui distingue deux étapes dans le développement de l'œuf fécondé.
29. *Livre des Esprits ...*, chap. II, n° 135.
30. Communications médiumniques, département doctrinal de l'ASITA, 10 octobre 2010.
31. L'avortement se réalise soit par méthode instrumentale : aspiration après dilatation du col de l'utérus qui nécessite une anesthésie locale ; soit par administration d'un médicament. Dans les deux cas les réactions physiques et physiologiques se manifestent par de la douleur, des saignements plus ou moins importants et des contractions. La douleur morale n'est pas toujours exprimée dans un contexte affectif et social difficile.
32. La proportion de familles monoparentales dirigées par des femmes reste très majoritaire (82 % pour les plus de 30 ans, 83 % au total). *Les femmes seules avec enfants, plus souvent bénéficiaires de minima sociaux*. Insee, [en ligne]. Disponible sur <http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=18&ref_id=16043#six>.
33. Les violences faites aux femmes par leurs conjoints se manifestent sous la forme de perversité, coups et atteintes physiques, violence sexuelle, violence psychologique, chantage affectif. Ces violences sont souvent passées sous silence. Tous les trois jours en France une femme meurt sous les coups de son conjoint. *Les violences envers les femmes*. Insee, [en ligne]. Disponible sur <[Insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=18&ref_id=16043](http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=18&ref_id=16043)>. Une campagne nationale d'information a eu lieu le 24 novembre 2011 : « Mettre fin aux violences faites aux femmes, osez en parler. » Numéro gratuit et anonyme : 3919. Voir <www.stop-violences-femmes.gouv.fr>.
34. Dans une minorité de cas, certaines femmes, notamment des adolescentes considèrent l'avortement comme un moyen de contraception sans prendre conscience réellement de la gravité de cet acte.
35. Discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale, première séance du 26 novembre 1974. Extrait du discours : « Et ces femmes, ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont 300 000 chaque année. Ce sont celles que nous côtoyons chaque jour et dont nous ignorons la plupart du temps la détresse et les drames. »
36. Confirmé par F. C. XAVIER, *Missionnaires de la lumière, par l'Esprit André Luiz*, Conseil spirite international, Brasilia, 2005, chap. XIV : Protection, p. 273.
37. *Livre des Esprits ...*, Livre II ; chapitre IV, Pluralité des Existences, De la réincarnation. Sexes chez les Esprits, n° 201-203.
38. *Évangile de Luc*, IV, 1-13.
39. *Livre des Esprits ...*, Livre III, chapitre X, Le libre arbitre.
40. Exhortation faite aux spirites de mieux se servir de la doctrine pour éviter de juger de manière systématique, car alors ils dévient la doctrine spirite de son axe d'amour. La campagne anti-avortement au Brésil, basée sur des études dont les résultats ont été biaisés par les groupes anti-avortement, tient-elle compte de la nécessité d'éduquer les hommes avant tout et d'agir sur les problèmes qui sont au cœur de la décision d'avortement chez

les femmes? Sur le caractère biaisé des études évoquées voir : *Gutmacher Policy Review*, Été 2006, Volume 9, numéro 3. Voir aussi <<http://www.apa.org/pi/wpo/mental-health-abortion-report.pdf>>, en ligne le 10 novembre 2011.

41. Les conséquences psychologiques de l'avortement. Institut Européen de bioéthique, dossier, mars 2011, [en ligne]. Disponible sur <www.ieb-eib.org/nl/pdf/etudes-consq-psych-avortement.Pdf> (Consulté le 26 novembre 2011). Extrait de la page 4 : « Certains épisodes de la vie de la femme pourront faire revivre de manière aiguë la souffrance ressentie à l'occasion de l'avortement : la date à laquelle l'enfant aurait dû naître, ou encore la date anniversaire de l'avortement, le désir de rendre présent l'enfant disparu sont propices à des résurgences de la souffrance intensément vécue sous forme, par exemple, de crises d'angoisse ou d'épisodes dépressifs, que les cliniciens peuvent associer par erreur à d'autres pathologies psychiques. » Voir aussi I. CLARO, *Depressão : causas, conseqüências et Tratamento*, O Clarim, Sao Paulo, 2001, chapitre IV : Sentiment de faute, p. 70 ; Obsession, p. 75.

42. Un projet de Loi en mémoire à Roxanne Fernando qui a été tuée pour avoir refusé d'avorter a été initié au Canada. Voir <www.roxanneslaw.ca/QuestionsandAnswersFR.html> (Consulté le 30 novembre 2011).

43. XAVIER F. X., *Vinha de Luz, par l'Esprit Emmanuel*, Conseil Spirite International, Brésil, 2009, chap. CXXXV.

44. Disponible sur <www.ivg.net/droits-des-femmes/violences-conjugales-et-ivg>. (Consulté le 30 novembre 2011). La violence conjugale latente peut se «réveiller» dès les premières semaines d'une grossesse. C'est alors que la pression psychologique du conjoint est très forte provoquant un harcèlement moral dont le but est de pousser la femme à réaliser une IVG. Peu de femmes osent dénoncer ces pressions et ces violences du conjoint, pourtant puni par la Loi, par peur et par honte.

45. *Livre des Esprits* ..., n° 686-694.

46. Les Esprits instructeurs veulent nous signifier que l'homme porte aussi la responsabilité de l'avortement car il a participé à la conception du futur enfant. La paternité est une mission sacrée, un engagement pris vis-à-vis de Dieu.

47. Cette dernière phrase accentue la nécessité pour l'homme de réfléchir à sa responsabilité dans la situation d'avortement car Dieu est juste et jugera aussi l'homme.

48. Dans le cadre de la trisomie 21, un dépistage de masse commencé en 1996 pose de nombreuses questions éthiques. La société a-t-elle le droit d'exiger de détecter cette pathologie génétique avant la naissance de ces enfants ? Les facteurs économiques en jeu font craindre un développement accru du dépistage pour limiter les dépenses de santé. FAVEREAU E., « Extension du dépistage de la trisomie 21. Les femmes à

risque bénéficieront de l'amniocentèse quel que soit leur âge », *Libération*, 12 décembre 1996.

49. L'incarnation permet la réparation « qui consiste à faire du bien à celui à qui on a fait du mal. » KARDEC A., *Le ciel et l'enfer ou la justice divine selon le spiritisme*, Dervy Livres, Paris, 1990, chap. VII, n°17.

51. La spiritualité est peu développée dans les hôpitaux, le raisonnement cartésien et les impératifs économiques dominent la politique de santé bien que des pratiques issues de la sagesse orientale commencent à être prises au sérieux (méditation, Tai-Chi-Chuan, ainsi que les techniques d'hypnose).

52. Voir définition de «L'humilité» dans le *Dictionnaire des Concepts Spirites* ..., p. 235.

53. Voir SOS bébé : <<http://www.sosbebe.org>>. SOS futures mères : <http://laissezlesvivre.free.fr/sosfm/antennes_sos.htm>. Numéro national : 01 42 8514 70 et numéro vert 0800 868 838.

54. Voir C. OCKRENT, *Le livre noir de la condition des femmes*, éditions XO, Paris, 2006.

55. Voir l'article précédent S. MAILLARD, « L'incarnation dans une mission de femme », p. 14.

56. Phénomène très marqué en Asie. Voir ATTANEI I., « Les femmes manquantes en Asie », dans C. OCKRENT (sous la direction de), *Le Livre Noir de la condition des femmes*, éditions XO, Saint-Aman-Montrond, 2007, p. 35-62.

57. « Maman, ne me tue pas à nouveau », *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, n°12, (1902).

MEDJAHED F.

L'ESPRIT DE VÉRITÉ : EMISSAIRE DU CHRIST (1^{ère} partie)

« Mes bien-aimés, voici le temps où les erreurs expliquées seront des vérités ; nous vous enseignerons le sens exact des paraboles et nous vous montrerons la corrélation puissante qui relie ce qui a été et ce qui est. Je vous dis en vérité : la manifestation spirite grandit à l'horizon ; et voici son envoyé qui va resplendir comme le soleil sur la cime des monts¹. »

L'Esprit de Vérité¹ est comme chacun sait l'Esprit qui a présidé à la révélation et à la codification spirite à l'époque d'Allan Kardec² et qui a guidé ce dernier dans sa mission de codificateur du spiritisme³. Allan Kardec a souligné le haut degré d'évolution morale de cet Esprit qui est un Pur Esprit⁴ et qui n'est autre que le consolateur promis, annoncé par le Christ lui-même dans l'Évangile selon Jean, XIV, 15-17 :

« Si vous m'aimez, gardez mes commandements et je prierai mon Père et il vous enverra un autre consolateur afin qu'il demeure éternellement avec vous : L'Esprit de Vérité que le monde ne peut recevoir parce qu'il ne le voit point et qu'il ne le connaît point. Mais pour vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous et qu'il sera en vous. Mais le consolateur, qui est un Esprit saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous fera re-souvenir de tout ce que je vous ai dit. »

Cet Esprit a donné de nombreuses communications regroupées notamment dans *Le Livre des Esprits*⁵, *Le Livre des médiums*⁶, *L'Évangile selon le Spiritisme*⁷, *la Revue Spirite*⁸, *Les œuvres posthumes*⁹. Depuis 2009, l'Esprit de Vérité se re-communique en France dans différents centres spirites, annonçant que les temps sont arrivés pour une poursuite de la codification spirite. Les enseignements qu'il délivre permettent notamment d'affiner le portrait de cet Esprit si évolué, en particulier son rôle auprès du Christ, dont il est actuellement l'émissaire après avoir été son apôtre dans une de ses existences antérieures. Ce sont ces deux points que nous développerons ici. Les méthodes de contrôle utilisées sont celles qui ont été utilisées par Allan Kardec¹⁰ et celles décrites dans le *Dictionnaire des concepts spirites*¹¹.

L'Esprit de Vérité Serviteur du Christ

Nombreux sont les spirites qui pensent que l'Esprit de Vérité et l'Esprit du Christ sont un seul et même Esprit. Or ce sont deux Esprits distincts, ainsi que nous pouvons le constater à partir de la communication de l'Esprit de Lacordaire de la *Revue Spirite* de février 1868 et du paragraphe n°39 du chapitre XVII de *La Genèse, les miracles et les prédictions selon le Spiritisme* d'Allan Kardec. Cette confusion provient du fait que l'Esprit du Christ s'exprime souvent par l'intermédiaire de l'Esprit de Vérité comme on peut le constater en analysant les communications médiumniques de l'Esprit de Vérité du chapitre VI de *L'Évangile selon le Spiritisme*¹². Dans ces dernières, c'est sans conteste l'Esprit du Christ qui s'exprime ainsi que les éléments suivants le montrent :

1/ L'autorité de celui qui s'exprime : « Écoutez-moi¹ », « Je vous le dis en vérité² », « Spirites ! Aimez-vous, voilà le premier enseignement ; instruisez-vous, voilà le second³. » Cette autorité était déjà une des caractéristiques de Jésus qui stupéfiait les autorités religieuses de son temps car au lieu de se référer à Moïse et aux Prophètes, il parlait en son nom propre.

2/ Le rappel de son rôle passé :

« Je viens, comme autrefois, parmi les fils égarés d'Israël, apporter la vérité et dissiper les ténèbres. [...]. Le spiritisme, comme autrefois ma parole [...]. J'ai révélé la doctrine divine ; j'ai, comme un moissonneur, lié en gerbes le bien épars dans l'humanité, et j'ai dit : Venez à moi, vous tous qui souffrez !⁴ »

3/ Sa position de médiateur incontournable dans le salut que seul peut assumer un messager direct de Dieu :

« Je suis trop touché de compassion pour vos misères, pour votre immense faiblesse, pour ne pas tendre une main secourable aux malheureux égarés [...] »⁵. »

« Je viens enseigner et consoler les pauvres déshérités [...] »⁶. »

« Je suis le grand médecin des âmes et je viens vous apporter le remède qui doit les guérir ; les faibles, les souffrants et les infirmes sont mes enfants de prédilection, et je viens les sauver. Venez donc à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes chargés, et vous serez soulagés et consolés ; ne cherchez pas ailleurs la force et la consolation, car le monde est impuissant à les donner »⁷. »

4/ L'utilisation d'un champ lexical spécifique lié à l'agriculture (« moissonneur⁸ », « lié en gerbes⁹ », « cultiver¹⁰ », « germer¹¹ », « bon grain¹² », « sillon¹³ », « semence¹⁴ », « jardinier¹⁵ ») et à la fabrication du pain (« pain terrestre¹⁶), à même d'être compris par le milieu populaire et agricole de Galilée qui constituait l'auditoire privilégié de Jésus.

5/ L'utilisation d'un vocabulaire spécifique au registre religieux de l'époque de Jésus, opposant la « lumière¹⁷ » aux « ténèbres »¹⁸ ; « la vérité aux ténèbres¹⁹ ».

6/ La désignation familière de Dieu, appelé « Père », tout comme Jésus, qui utilisait le terme *abba* (« Père » en araméen) pour débiter ses prières, alors que la prière juive se servait de termes plus honorifiques : « Seigneur », « Roi des cieux », « Notre Père »²⁰.

7/ On retrouve aussi le thème du « Royaume » qui est central dans la prédication de Jésus : « le royaume de mon Père²¹ », « le royaume de notre Père²² »

8/ L'intérêt porté aux pauvres, aux affligés, à ceux qui souffrent (« les faibles, les souffrants et les infirmes sont mes enfants de prédilection²³ ») tout comme Jésus qui s'est systématiquement intéressé aux marginaux rejetés par les élites de son époque : les malades, les enfants, les samaritains²⁴, les femmes, le peuple de la Terre.

Pourtant ces communications de l'Esprit du Christ sont signées : Esprit de Vérité. Il y a ici une contradiction qu'il faut résoudre. L'Esprit du Christ est à un tel niveau d'évolution qu'il n'incorpore jamais directe-



Esprit de Vérité (1)

ment un médium car ce dernier ne pourrait supporter les irradiations de son périsprit²⁵. Il transmet ses pensées par l'intermédiaire d'Esprits proches de lui mais d'un niveau d'évolution moindre. L'Esprit de Vérité est l'un de ses émissaires privilégiés lorsqu'il souhaite transmettre un message. Ainsi lorsque l'Esprit de Vérité s'exprime, il le fait soit en son nom soit en tant que porteur d'un message du Christ, comme c'est le cas dans le chapitre VI de *L'Évangile selon le Spiritisme*²⁶.

Si l'Esprit de Vérité n'est pas le Christ, quelles sont ces relations avec ce dernier ? Les communications actuelles confirment que l'Esprit de Vérité est très proche du Christ et qu'il est son émissaire :

1- « Je suis un des collaborateurs directs du Christ. Je viens sur votre Terre à chaque phase importante où la parole divine doit être semée »²⁷. »

2- « Je suis l'émissaire du Christ. Je ne cesserai d'être son émissaire tant je l'aime, tant je suis heureux de réaliser ce travail »²⁸. »

C'est un prophète de lumière²⁹ car au même titre que les envoyés divins qui s'incarnent sur Terre pour apporter une révélation divine que l'on nomme « prophète », l'Esprit de Vérité apporte aux hommes



Esprit de Vérité (2)

une révélation divine en présidant à la révélation spirite au nom du Christ dont il poursuit la mission. Cette dénomination est donc pleinement justifiée en référence à son rôle et à son évolution morale car la luminosité des Esprits est en relation avec leur niveau d'évolution.

L'apôtre du Christ

Des communications médiumniques récentes, contrôlées par le principe de la concordance multiple, lèvent le voile sur une des incarnations terrestres de l'Esprit de Vérité qui a été un apôtre du Christ : l'apôtre Jean. Ainsi lors de la réunion médiumnique intergroupe du 27 décembre 2008 l'Esprit de Vérité a donné plusieurs détails permettant de l'identifier formellement à l'apôtre Jean :

3- « J'ai suivi les traces des pas du Christ, je n'ose pas dire ses pas, car le Christ était à un tel niveau d'évolution. Lorsque j'étais à son côté, sa lumière était tellement belle. Ses pas n'étaient pas des pas. Ses pas ne s'enfonçaient pas dans le sol car il flottait au-dessus du sol. J'ai suivi son enseignement. J'ai essayé de faire de mon mieux. Je suis revenu dans plusieurs vies, [...] j'ai continué à travailler, à suivre l'enseignement du Christ et j'ai choisi pour

mission la charité. C'est par la charité que je me suis rapproché de Dieu. C'est par l'amour que je voulais donner sincèrement à mes frères et sœurs en souffrance que j'ai progressé. C'est la charité qui m'a ouvert les portes du ciel, qui m'a ouvert la porte qui mène au Christ³⁰. »

Dans cette communication l'Esprit de Vérité donne un détail que le médium ne pouvait pas connaître (ignorant l'existence des écrits apocryphes chrétiens) mais qui est confirmé par les *Actes apocryphes de Jean* (datés de la fin du II^e siècle de notre ère). Dans ces derniers, il est prêté à l'apôtre Jean les paroles suivantes : « Souvent lorsque j'allais avec lui, j'ai voulu voir si la trace de ses pas était visible par terre. J'avais vu en effet qu'il s'élevait au-dessus du sol. Or je ne l'ai jamais vu³¹. » Coïncidence qui ne peut être le fruit du hasard et qui apparaît comme une confirmation de l'identité antérieure de l'Esprit de Vérité. De plus lors de cette réunion un dessin médiumnique a été réalisé présentant l'Esprit de Vérité sous le nom de Jean³².

Lors d'une autre réunion médiumnique réalisée dans le cadre du département doctrinal de l'Institut Amélie Boudet, l'Esprit de Vérité a donné la communication suivante qui confirme cette incarnation :

4- « Je suis effectivement un apôtre. J'ai tellement aimé le Christ que j'étais prêt à donner ma vie pour le servir. Je l'aimais d'un amour que je n'expliquais pas mais le Christ le savait. Il avait une omniscience, c'est-à-dire qu'il savait répondre aux questions qui pouvaient lui être posées et il savait aussi ce que je voulais lui demander avant même que je lui demande. Il avait la faculté de lire dans mes pensées. C'est cet amour qui fait que nous étions aussi proches³³. »

Enfin, elle est confirmée aussi par une communication de l'Esprit du Christ (s'exprimant par l'intermédiaire de l'Esprit de Vérité) reçue à l'époque d'Allan Kardec. Il s'agit de la communication n°6 du chapitre VI de *L'Évangile selon le Spiritisme* où il dit : « Je suis avec vous et mon apôtre vous enseigne³⁴. » « Je suis avec vous » renvoie à la présence spirituelle du Christ et à son soutien moral. « Mon apôtre vous enseigne » fait référence à l'Esprit de Vérité car c'est lui que Jésus a désigné comme nouveau révélateur devant compléter son en-

seignement :

«Si vous m'aimez, gardez mes commandements, et je prierai mon Père, il vous enverra un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous : l'Esprit de Vérité [...]. Mais le Consolateur, [...] que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses [...]»³⁵.

Et c'est l'Esprit de Vérité qui a dirigé la codification spirite du temps d'Allan Kardec. Mais pourquoi le présente-t-il comme son apôtre ? Les Esprits évolués étant toujours très précis sur le vocabulaire qu'ils utilisent, cette désignation n'a pas été choisie au hasard. Elle veut signifier quelque chose de précis. Dans les évangiles « apôtre » désigne une fonction temporaire accomplie par les douze disciples les plus proches de Jésus lorsqu'ils sont en mission (Mc 6,30 ; Mt 10,2) et par extension ce terme désigne les disciples les plus proches de Jésus³⁶. On peut légitimement penser que si l'Esprit du Christ utilise le terme « apôtre » pour désigner l'Esprit de Vérité, c'est non seulement parce qu'il réalise une fonction d'apôtre (d'envoyé du Christ) en présidant à la révélation spirite mais aussi parce qu'il a été effectivement son apôtre lors de son incarnation sur Terre³⁷.

L'identification entre l'Esprit de Vérité et l'apôtre Jean nous paraît donc assurée³⁸, d'autant qu'une affection profonde liait déjà l'Esprit du Christ à l'apôtre Jean lors de leur incarnation. L'apôtre Jean est en effet identifié par la tradition patristique au « disciple bien-aimé » de Jésus ou au « disciple que Jésus aimait³⁹ ». L'apôtre Jean jouissait d'une position privilégiée auprès de Jésus : il appartenait au cercle des disciples proches de Jésus et il est toujours associé dans les évangiles canoniques aux actes importants de son ministère (miracles) ou à des épisodes importants de sa vie : la transfiguration (Mt XVII, 1-9), la résurrection (Jn XIX, 25-27). *L'Évangile de Jean*, dont l'apôtre Jean est l'un des auteurs⁴⁰, est le seul à mentionner l'envoi postérieur de l'Esprit de Vérité afin de compléter le message du Christ⁴¹.

Il y a donc une continuité dans la mission effectuée par l'apôtre Jean et l'Esprit de Vérité. Tous deux servent le Christ et agissent en son nom. « Le disciple que Jésus aimait » poursuit aujourd'hui sa mission en tant

que Pur Esprit missionné par le Christ, conformément à ce qui avait été annoncé : «[L'Esprit de Vérité] ne parlera pas de son propre chef, mais il dira ce qu'il entendra et il vous communiquera tout ce qui doit venir. Il me glorifiera car il recevra de ce qui est à moi et il vous le communiquera⁴².»

Citation que l'on peut rapprocher de la communication médiumnique suivante :

5- «Nous venons vous exhorter, nous venons vous enseigner directement ce que nous avons appris du Christ et ce que nous avons à vous délivrer comme connaissances. Nous sommes sous l'autorité du Christ. Nous faisons partie des équipes spirituelles d'un plan supérieur qui recevons nos instructions du Christ et qui allons en mission comme autrefois, là où la volonté divine veut nous mener⁴³.»

Le rôle d'apôtre (envoyé) de l'Esprit de Vérité se poursuit actuellement dans la poursuite de la codification spirite, point que nous développerons dans le prochain article.

Conclusion

Il nous reste beaucoup à apprendre encore sur l'Esprit de Vérité, l'émissaire envoyé par le Christ afin de présider aux nouvelles révélations divines qui doivent permettre à l'humanité d'évoluer vers Dieu. D'autres communications éclairent sur le parcours terrestre de cet Esprit qui a eu d'autres incarnations sur la Terre et sur d'autres planètes depuis celle où il a été l'apôtre Jean afin d'acquérir la perfection morale des Purs Esprits et de se rapprocher de l'Esprit du Christ. Ces révélations sont faites au fur et à mesure afin de montrer comment à force de volonté et de travail sur soi-même pour réformer son caractère et pratiquer la charité, un Esprit peut s'élever dans l'échelle spirite au fur et à mesure des incarnations. Apôtre de la charité, l'Esprit de Vérité a construit dans une autre de ses existences terrestres une œuvre qui se poursuit encore et qui aide des milliers d'être humain. Ceci sera l'objet de futurs articles.

Liste des Abréviations des écrits chrétiens

Ac Jn	<i>Actes de Jean</i> (Ecrit apocryphe chrétien)
Jn	<i>Evangile selon Jean</i> (NT)
Mt	<i>Evangile selon Matthieu</i> (NT)

Liste des abréviations des centres spirites

ASITA	Association spirite internationale Thérèse d'Avila (siège : Paris)
CFA	Centre spirite François d'Assise (Paris - ASITA)
CThAp	Centre Thérèse d'Avila Parisien (Paris - ASITA)
IAB	Institut Amélie Boudet de recherche et d'enseignement spirite

Notes

1. KARDEC A., *L'Evangile selon le spiritisme*, éditions La diffusion scientifique, Paris, 1982, chap. VI, n°5. ESPRIT DE VERITE, « A propos de l'imitation de l'évangile », *Revue spirite*, décembre 1864, p. 399.
2. KARDEC A., *L'Evangile selon le spiritisme ...*, chap. VI, n°5.
3. *Ibid.*
4. *Ibidem.*
5. *Op. cit.*
6. *Op. cit.*, chap. VI, n°6.
7. *Op. cit.*, chap. VI, n°7.
8. *Op. cit.*, chap. V, n°5.
9. *Op. cit.*, chap. V, n°5.
10. *Op. cit.*, chap. VI, n°6.
11. *Op. cit.*, chap. VI, n° 5 et 6.
12. *Op. cit.*, chap. VI, n°5. ESPRIT DE VERITE, « A propos de l'imitation de l'évangile », *Revue spirite*, décembre, 1864, p. 399.
13. KARDEC A., *L'Evangile selon le spiritisme ...*, chap. VI, n°6.
14. *Ibid.*
15. *Ibidem.*
16. *Op. cit.*
17. ESPRIT DE VERITE, « A propos de l'imitation ... », p. 399.
18. KARDEC A., *L'Evangile selon le spiritisme ...*, chap. VI, n°5.
19. *Ibid.*, chap. VI, n°6.
20. *Ibidem.* Deux fois « Mon Père », une fois « votre Père ». « Mon Père » dans ESPRIT DE VERITE, « A propos de l'imitation ... », p. 399.
21. KARDEC A., *L'Evangile selon le spiritisme ...*, chap. VI, n°6.
22. *Ibid.*
23. *Ibidem.*, chap. VI, n°7.
24. Secte juive vivant en Samarie.
25. Contrôlé par le critère d'attestation multiple : « Jamais le Christ ne se communique directement. », CThAp, 25 Février 2007. « Sa lumière, son amour sont tellement intenses qu'il ne peut nous approcher directement car notre périsprit est fait de matière trop grossière et nos fluides ne sont pas suffisamment épurés pour pouvoir supporter une telle présence. C'est l'Esprit de Thérèse d'Avila qui va se communiquer car elle est très proche du Christ. », CThAp, 19 avril 2008. « [...] le Christ transmet toujours sa pensée sur votre planète par des intermédiaires, par des Esprits supérieurs qui sont ses messagers. Il transmet sa pensée que nous transmettons. », IAB, 3 mars 2007.
26. Confirmé par A. Kardec, *Le Livre des médiums...*, n°256. 27. Réunion intergroupes, (CThAp, CFA), 27 décembre 2008.
28. Réunion IAB, 10 juillet 2010.
29. « On pourrait considérer l'Esprit de Vérité comme un prophète, mais pas un prophète incarné, un prophète de lumière, un Pur Esprit », IAB, 15 août 2008.
30. Réunion intergroupes (CThAp, CFA), 27 décembre 2008.
31. Ac Jn, logion 93. Les actes apocryphes des apôtres sont très peu connus. Le médium n'a pas eu accès à ce texte et ignorait ce détail que l'Esprit de Vérité a volontairement donné afin de confirmer son identité.
32. Voir dessin n°1 et 2. On peut s'appuyer aussi sur la comparaison des dessins médiumniques représentant l'apôtre Jean et l'Esprit de Vérité. Les représentations sont identiques. On remarque notamment le port d'une tonsure sur toutes ces représentations. Les apôtres ne portaient pas de tonsure car la tonsure n'apparaît qu'au Moyen Age. Ce détail paraît lié à une incarnation postérieure de l'Esprit de l'apôtre Jean, dans un ordre monastique au Moyen Age car ce dernier s'est incarné encore sur Terre afin de parachever son évolution. Quel que soit le médium qui représente l'Esprit de Vérité, quels que soient les centres où il se communique, il est toujours représenté ainsi.

33. Esprit de l'apôtre Jean, IAB, 3 mars 2007.

34. KARDEC A., *L'Évangile selon le spiritisme ...*, chap. VI, n°6.

35. Jn, XIV, 15-26.

36. MEIER J. P., *Un certain juif Jésus. Les données de l'histoire*, II. *Les paroles et les gestes*, Paris, 2005, p. 89.

37. Dans une autre communication en effet (KARDEC A., *L'Évangile selon le spiritisme ...*, chap. VIII, n°18) l'Esprit de Vérité est désigné par le terme « envoyé ».

38. La comparaison du champ lexical utilisé par l'Esprit de Vérité et par l'Esprit de Jean l'évangéliste montre qu'ils utilisent le même vocabulaire, les mêmes expressions, les mêmes figures de style. Ce point sera développé dans la deuxième partie de l'article publiée dans le prochain numéro de la *Revue du Spiritisme*.

39. Jn XIII, 23 ; XIX, 26 ; XX, 2 ; XXI, 7 ; XXI, 20. Les exégètes contemporains ne sont pas unanimes sur ce point : beaucoup distinguent l'apôtre Jean du disciple bien-aimé, considérant que le disciple bien-aimé est soit un autre disciple du Christ ; soit une figure symbolique sans réalité qui aurait une fonction narrative au sein de *l'Évangile de Jean*. Les arguments qu'ils avancent ne sont pas convaincants, de plus ils s'inscrivent à contre courant de la tradition patristique pour qui cette identification ne faisait

aucun doute. On retrouve cette identification aussi dans les *Actes de Jean*, où lors du récit de la transfiguration du Christ, il est prêté à l'apôtre Jean les paroles suivantes : « Nous y retournâmes donc et nous le vîmes à distance en train de prier. Mais moi, puisqu'il m'aimait, je m'approchais de lui discrètement [...]. » Ac Jn IC (99), 4-22. De plus l'Esprit de Vérité dans la communication 3 insiste sur la profonde affection qui le liait au Christ ainsi que la tradition l'a rapportée. L'Esprit de l'apôtre Jean se désigne lui-même comme le « disciple bien-aimé » dans une des ses communications : « [...] vous apprendrez peu à peu à lire dans ce livre où le disciple bien-aimé a consigné les choses qu'il lui avait été donné de voir. » Extrait de la communication médiumnique de l'Esprit de Jean l'évangéliste, « Les morts sortiront de leurs tombeaux », *Revue spirite*, février 1868, p. 53.

40. Cet évangile présente des traces de rédactions successives et de remaniements multiples qui attestent l'intervention de plusieurs auteurs.

41. Jn, XIV, 15-17. Cf. Aussi Jn, XVI, 13-15.

42. Jn, XVI, 13-15.

43. Esprit de l'apôtre Jean, IAB, 3 mars 2007. Pour les confirmations cf. *Dictionnaire des concepts spirites*, IAB, Paris, 2009, communications médiumniques n°33, 1-2 p. 31.

ESSONO S.

COMMENTAIRE SPIRITE DE LA PARABOLE DES OUVRIERS DE LA DERNIERE HEURE

Nous présentons ici un commentaire spirite de la parabole du Christ : « Les ouvriers de la dernière heure » réalisé lors d'une réunion d'évangélisation au sein de l'ASITA. Cette parabole est citée au chapitre XX de l'Évangile selon le Spiritisme.

Cette parabole peut être résumée par cette seule phrase extraite d'une communication médiumnique qui nous a été donnée par l'Esprit de Thérèse d'Avila : « Dieu donne à tous ses enfants les mêmes possibilités, ce sont ses enfants qui ne se donnent pas les mêmes possibilités¹. » Cette phrase s'appliquait bien sûr aux spirites médiums du groupe mais on peut la généraliser à tous les hommes qui ouvrent leur cœur à Dieu dans chacune des religions terrestres existantes et à tous les spirites également.

Pour analyser le contenu de cette parabole je vais développer plusieurs concepts importants (ouvrier et travail) sur lesquels je souhaite mettre l'accent en transposant ces concepts dans la réalité de notre société occidentale, afin de dégager quelques caractéristiques propres aux ouvriers du seigneur dans le cadre de l'éthique spirite. Ensuite j'engagerai une analyse sur le caractère sacré et évolutif du travail au service de Dieu. Enfin j'ouvrirai quelques pistes de réflexion sur les possibilités qui nous sont offertes à tous de servir au mieux dans la vigne de notre Père divin.

Analyse conceptuelle

Cette parabole contient un concept majeur très utilisé par l'Esprit de Vérité et les Esprits instructeurs qui se communiquent à L'ASITA : c'est le terme ouvrier et c'est la raison pour laquelle j'ai choisi de le mettre en exergue en l'actualisant dans le cadre de la réalité de notre société occidentale.



**Grappe de raisins
Symbole du travail divin
du créateur**

Un ouvrier est une personne qui loue ses services en échange d'un salaire pour un travail artisanal, industriel ou agricole. Par définition la notion d'ouvrier s'appuie sur les notions de travail manuel, de travail difficile qui demande des efforts physiques, donc de la force physique pour résister aux conditions climatiques et environnementales qui rendent le travail plus difficile en été et en hiver. L'ouvrier qui travaille dans les champs, celui qui travaille dans l'industrie ou l'artisan, travaille avec ses mains qui portent les traces de ses efforts. Ce terme d'ouvrier qu'utilise Jésus est donc plein d'enseignement car nous comprenons que travailler pour Dieu est exigeant : cela demande de la résistance physique, du respect et de la reconnaissance pour celui qui offre le travail. Un ouvrier est classé au plus bas de la hiérarchie sociale, l'ouvrier est plus ou

SPIRITISME ET RELIGION

moins méprisé par les classes supérieures. Ce sont les ouvriers qui vivent dans de moins bonnes conditions que les cadres et ce sont encore les ouvriers qui ont une espérance de vie plus courte que les cadres. Voilà le statut de l'ouvrier dans notre société actuelle.

Les ouvriers du Seigneur tels les ouvriers contemporains ont moins de facilités financières, moins de loisirs, moins de tentations matérielles car ils doivent juguler les désirs qu'ils ne pourront pas réaliser socialement et/ou financièrement. Leur mode de vie est en général plus simple et ils sont plus humbles. Ils savent mieux partager que ceux qui possèdent les positions sociales plus élevées. La simplicité, l'humilité, le bon sens et la patience caractérisent les ouvriers dans leur grande majorité. Voilà pourquoi Christ a choisi en connaissance ce qualificatif indispensable à intégrer pour servir Dieu dans de bonnes conditions. De plus, si l'ouvrier a en lui l'amour et une foi qui soulève les montagnes, alors il pourra davantage. Un ouvrier est donc défini par la nature de son travail, le travail étant une nécessité pour l'homme sur la terre. Nous allons donc à présent définir ce concept vital.

Le travail

Ce terme occupe une place importante dans la codification spirite² (*Livre des Esprits* : Loi du travail, questions n°674-685). Le travail est une loi divine, il est une nécessité et c'est une conséquence de la nature corporelle de l'homme et **c'est une conséquence de l'expiation**, un moyen de perfectionnement et de développement de la pensée. Donc tout travail doit être utile c'est-à-dire avoir un but non seulement pour soi mais aussi pour les autres. Le travail matériel est obligatoire et utile pour notre avancement, mais nous pouvons avancer plus vite si en tant que spirites nous décidons en conscience de travailler à la vigne du seigneur pour devenir des ouvriers du Seigneur. Les lois du travail pour l'ouvrier qui sert Dieu ne sont pas régies par le Code du travail mais par le code de l'amour et le contrat qui alors lie l'ouvrier du Seigneur à Dieu est un contrat moral, dont l'inscription indélébile s'est imprimée dans la conscience de l'Esprit qui a contracté un engagement avec Dieu. Le salaire sera

versé non pas mensuellement mais lors du retour dans le monde spirituel et la mesure de ce salaire sera fonction de l'amour donné aux frères et sœurs consolés, de l'intention avec laquelle la consolation aura été donnée, du nombre d'heures réalisées en actions utiles à Dieu, de l'amour mis dans l'engagement, de la réalisation intégrale des tâches confiées par Dieu. Tout cela conditionnera la nature du plan spirituel dans lequel chaque ouvrier sera conduit et qui sera relatif au degré d'évolution moral acquis grâce à ce travail d'amour au service de Dieu. Les Esprits instructeurs dans l'extrait suivant apportent des compléments particuliers.

Communication spirituelle Les ouvriers du Seigneur

«Vous touchez au temps de l'accomplissement des choses annoncées pour la transformation de l'humanité ; heureux seront ceux qui auront travaillé au champ du Seigneur avec désintéressement et sans autre mobile que la charité ! Leurs journées de travail seront payées au centuple de ce qu'ils auront espéré. Heureux seront ceux qui auront dit à leurs frères : «Frères, travaillons ensemble, et unissons nos efforts afin que le maître trouve l'ouvrage fini à son arrivée,» car le maître leur dira : «Venez à moi, vous qui êtes de bons serviteurs, vous qui avez fait taire vos jalousies et vos discordes pour ne pas laisser l'ouvrage en souffrance !» Mais malheur à ceux qui, par leurs dissensions, auront retardé l'heure de la moisson, car l'orage viendra et ils seront emportés par le tourbillon ! Ils crieront : «Grâce ! Grâce !» Mais le Seigneur leur dira : «Pourquoi demandez-vous grâce, vous qui n'avez pas eu pitié de vos frères, et qui avez refusé de leur tendre la main, vous qui avez écrasé le faible au lieu de le soutenir ? Pourquoi demandez-vous grâce, vous qui avez cherché votre récompense dans les joies de la terre et dans la satisfaction de votre orgueil ? Vous l'avez déjà reçue, votre récompense, telle que vous l'avez voulue ; n'en demandez pas davantage : les récompenses célestes sont pour ceux qui n'auront pas demandé les récompenses de la terre.» Dieu fait en ce moment le dénombrement de ses serviteurs fidèles, et il a marqué de son doigt ceux qui n'ont que l'apparence du dévouement, afin qu'ils n'usurpent pas le salaire des serviteurs courageux, car c'est à ceux qui ne reculeront pas devant leur tâche qu'il va confier les postes les plus difficiles dans la grande œuvre de la régénération par le spiritisme, et cette parole s'accomplira : «Les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers dans le royaume des cieux !» (L'ESPRIT DE VERITE. Paris, 1862.)³

SPIRITISME ET RELIGION

Cette parabole et les instructions des Esprits s'appliquent donc aux spirites d'hier et d'aujourd'hui, car les spirites sont très nombreux à ne pas avoir compris l'intention du Maître qui accepte tous les ouvriers y compris ceux de la dernière heure mus par l'individualisme qui génère la jalousie. Combien de difficultés surgissent dans le travail spirituel en lien avec l'envie, la jalousie entre les membres d'un groupe spirite ou d'une fédération spirite. La jalousie est un véritable fléau qui entrave le développement du Spiritisme bien compris en France. Mais pourquoi les ouvriers à qui ont été données les mêmes possibilités par leur Seigneur ne sont-ils pas unis dans le travail ? La jalousie est-elle inhérente à notre infériorité morale ?

La jalousie est une émotion qui est ressentie lorsqu'on se laisse diriger par l'instantanéité du mental parce qu'il est mû par l'envie d'obtenir les choses ou les qualités que possède quelqu'un d'autre, ou qu'il pense qu'il vaut mieux que les autres. Ici, les ouvriers de la parabole ont agi impulsivement et ont pensé que ceux qui n'avaient pas travaillé autant qu'eux ne méritaient pas de recevoir le même salaire, bien qu'il soit calculé sur une journée et non pas sur un taux horaire.

En réalité, le maître a rémunéré l'intention qui est garante du travail de qualité. Dans la vie courante on peut comparer cet aspect de la parabole à la distribution du montant de la prime annuelle au mérite qui provoque toujours d'innombrables scènes de jalousie dans une équipe et crée une ambiance délétère pouvant durer plusieurs semaines et ayant des répercussions sur la qualité du travail et l'absentéisme.

Dans un groupe spirite, c'est la médiumnité qui est souvent sujette à jalousie ; mais Dieu étant la Justice suprême ne fait pas de différence entre ses enfants quand ceux-ci ont une intention sincère et le désir de travailler dans les conditions attendues. Les derniers ouvriers arrivés cités dans la parabole ont été employés avec le même contrat moral que les premiers et n'avaient pas l'intention de fainéanter : ils ont cherché sincèrement du travail et ont eu le courage d'attendre le maître qui viendrait les solliciter. Pourquoi, un maître juste aurait-il refusé de leur donner du travail ? Les premiers arrivés, les premiers embauchés auraient-ils la suprématie sur les derniers ? Le code

du travail fait-il la différence entre les salariés d'une entreprise dans les conditions légales d'embauche parce qu'ils sont arrivés après le plus anciens ? Les premiers sont-ils meilleurs que les derniers ?

Les derniers seront les premiers

Nous analysons à présent la communication de l'Esprit protecteur Constantin, donnée à Bordeaux en 1863 (*Evangile selon le Spiritisme*, chap. XX, n°2) relative aux ouvriers de la dernière heure qui reçoivent un salaire équivalent aux ouvriers de la première heure.

Les médiums sincères et ayant suffisamment d'humilité reçoivent de Dieu et sont ceux qui seront les plus à même de le servir même s'ils arrivent un peu plus tard que les autres dans un groupe spirite. Dieu sollicite donc toutes les bonnes volontés, le maître sort à plusieurs reprises dans la journée à la recherche de ceux qui veulent travailler sincèrement, ainsi il donne à tous ceux qui ont choisi avant de s'incarner de le servir du travail dans sa vigne. Cependant le travail ne peut pas être bâclé ou abandonné. Le travail doit être fait dans le respect des règles posées par le Maître. Ce n'est pas à l'ouvrier de décider de faire le travail comme bon lui semble. La notion de respect des directives du Maître et de la confiance à accorder à ses décisions est évidente. Le Maître ici est bien entendu Dieu qui dans son omniscience sait ce qui convient à chacun et confie un travail précis à chacun des ouvriers courageux de sa vigne qui se mettent à sa disposition.

Cette affirmation « *Etre à disposition du maître* » est très difficile à concevoir à notre époque et peut être assimilée à de l'asservissement dans le monde du travail civil. Or tout militaire qui a choisi de servir volontairement son pays, tout fonctionnaire agent d'état doit être à la disposition de son maître, « l'Etat ». Cette obéissance est très bien intégrée par les soldats de métier et l'obéissance aux ordres est une valeur fondamentale. Un fonctionnaire peut être réquisitionné lors d'une grève ou lors d'événements graves malgré sa volonté et il rechignera à obéir surtout si cela tombe sur un jour de congé ou de RTT. Etre à disposition de Dieu, qui je le rappelle est le Maître Suprême, implique non pas l'obéissance, ni l'obligation d'obéir pour ne pas perdre son travail, mais le consentement par la mise

SPIRITISME ET RELIGION

en œuvre du libre arbitre. Dieu n'impose pas qu'on le serve, il donne à l'ouvrier qui s'est proposé tous les moyens pour faire le travail, mais si l'ouvrier n'est pas porté par l'amour qu'il voue à Dieu, alors il ne peut se mettre à disposition de son Seigneur. L'amour véritable pour Dieu implique de lui faire une totale confiance et d'accepter de faire le travail de tout son cœur et de toute son âme, car Dieu ne donne jamais un travail insurmontable à son ouvrier et ce travail est toujours donné comme un cadeau pour faciliter le travail réparation des infractions commises aux Lois divines dans des existences précédentes. Si l'ouvrier manque d'humilité et de reconnaissance il ne peut pas être disposé à servir dans la vigne du Seigneur.

Conclusion

Comment être ou devenir des ouvriers du Seigneur, ceux de la première et de la dernière heure ? Nous sommes tous médiums et certains médiums spirites ont choisi de développer une médiumnité sacrée c'est-à-dire qu'ils ont promis à Dieu avant de s'incarner dans cette existence d'être ses ouvriers et c'est la clémence divine qui a permis qu'ils y soient préparés dans le monde spirituel. Travailler à la vigne du seigneur favorise le travail de réforme morale, or, la médiumnité sacrée n'est pas encore bien comprise, et de nombreux spirites ne se sont pas inscrits dans la troisième catégorie de spirites, ceux qui ne sont pas parfaits mais souhaitent sincèrement s'améliorer en mettant en pratique l'enseignement des bons Esprits. Secouer le joug de la matière dans le carcan de notre corps physique, pour déchirer le voile qui masque les défauts, permettra de développer plus facilement la capacité à devenir des ouvriers du Seigneur. Tout le travail à réaliser pour faire partie des ouvriers du Seigneur est un travail intérieur : vouloir le bien, chasser l'égoïsme, l'orgueil, l'envie, la jalousie, chercher à donner à Dieu sans rien demander ou espérer en retour. « *Que ceux qui veulent être des ouvriers du Seigneur se dépouillent donc de toute vanité humaine et humilie leur raison devant la puissance infinie du créateur*⁴. »

Que sont les joies de la terre et les satisfactions de l'orgueil face aux joies spirituelles que donnent l'accompagnement des bons Esprits et leurs fluides régénérateurs au cours du travail au service du créateur ! Le bonheur matériel est-il égal au bonheur spirituel ? Le bonheur matériel ne donne t-il pas des joies matérielles, fugitives ? Le bonheur spirituel ne prépare t-il pas la moisson spirituelle, n'ouvre t-il pas l'âme ? Il la remplit d'amour et transforme au jour le jour notre manière de penser. Souvent alourdis par la paresse qui rend les efforts difficiles et les tentations matérielles attractives, nombre d'entre nous s'éloignent des effluves spirituelles qui portent en elles la force, la stimulation et se perdent dans les ambiances frivoles, lourdes, mondaines dans lesquelles règnent la suprématie du mental qui nourrit nos pensées d'émotions négatives et des ruminations du passé

— Pour conclure ce travail d'évangélisation je vais citer à nouveau l'extrait de la communication de l'Esprit de Thérèse d'Avila qui a servi à nourrir ma réflexion sur les ouvriers du Seigneur : « Dieu donne à tous ses enfants les mêmes possibilités, ce sont ses enfants qui ne se donnent pas les mêmes possibilités⁵. » Je vous invite à découvrir toute la sagesse contenue dans cette seule phrase.

Notes

1. Communication spirite reçue au Centre spirite parisien Thérèse d'Avila au cours d'une réunion médiumnique réalisée après une action de charité sur le terrain.
2. Voir aussi L. DENIS, *Après la mort*, éditions Philman, Marly-Le-roi, 1990, chap. IXXXX, p. 219 et *Dictionnaires des concepts spirites*, éditions de l'Institut Amélie Boudet, Paris, 2009, p. 166, Loi du travail.
3. KARDEC A., *L'évangile selon le Spiritisme*, éditions La diffusion scientifique, Paris, 1982, chap. XX, n°5.
4. KARDEC A., *Livre des médiums*, Saint-Amand-Montrond, éditions Philman, Marly-Le-roi, 2000, n°226.
5. Communication spirite reçue au Centre spirite parisien Thérèse d'Avila au cours d'une réunion médiumnique réalisée après une action de charité sur le terrain

RIHADI L.

LES TRANSFIGURATIONS

Les expériences de matérialisation d'Esprits désincarnés, réalisées par des savants de renom¹, ont connu une très grande vogue au début du vingtième siècle. C'est ainsi que de nombreux Esprits désincarnés se sont manifestés de manière tangible et ont pu être photographiés, apportant la preuve irréfutable de la réalité de l'immortalité de l'Esprit. Au cours de ces expériences, la transfiguration a été observée en tant que processus inhérent au phénomène de matérialisation d'Esprits désincarnés, au cours duquel le visage du médium à effets physique change d'apparence momentanément à une ou plusieurs reprises². Dans le cadre théorique de la codification spirite la transfiguration est définie ainsi :

«Le phénomène de transfiguration consiste dans le changement d'aspect d'un corps vivant, principalement le visage, d'où le terme transfiguration. Il est admis en principe que l'Esprit peut donner à son périsprit toutes les apparences ; que par une modification dans la disposition moléculaire, il peut lui donner la visibilité, la tangibilité, et par conséquent l'opacité ; que le périsprit d'une personne vivante isolée du corps, peut subir les mêmes transformations ; que ce changement d'état s'opère par la combinaison des fluides [...] Un autre Esprit combinant son propre fluide avec le premier peut y substituer sa propre apparence ; de telle sorte que le corps réel disparaît sous une enveloppe fluidique extérieure dont l'apparence peut varier au gré de l'Esprit. Telle paraît être la cause du phénomène étrange et rare de la transfiguration³.»

Les Esprits instructeurs qui dirigent les réunions d'expérimentation de l'Institut Amélie Boudet ont centré leurs enseignements sur les propriétés du périsprit et plus particulièrement sur la transfiguration⁴. Nous étudierons ici un des trois processus de transfiguration obtenus dans l'intervalle de quelques minutes au cours de la réunion d'expérimentation du département scientifique de l'Institut Amélie Boudet le 16 juillet 2007.

I. Considérations éthiques

L'expérimentation spirite a pour maître d'œuvre les Esprits supérieurs mandatés par Dieu, d'où le caractère sacré de ce travail médiumnique et la nécessité de commencer et de terminer chacune de ces réunions par

une prière à Dieu. De plus, la prière assainit l'ambiance spirituelle, favorise la communion de pensées nécessaire à l'action des Esprits supérieurs et permet d'amplifier les résultats. Une fraternité sincère doit lier les médiums participant à ce travail afin d'augmenter les vibrations d'amour émises par ces Esprits mandatés par Dieu pour démontrer l'immortalité de l'Esprit. Les médiums se mettent bénévolement à la disposition des Esprits instructeurs selon la déontologie spirite. Ils sont trois pour réaliser le travail et n'ont aucun intérêt financier. Par conséquent l'expérimentation spirite repose sur l'éthique spirite et sur des concepts et des méthodes spirituelles totalement différentes de celles de la science terrestre.

II. Matériels et méthodes

1. La direction spirituelle du protocole d'expérimentation et le rôle de la médiumnité

Le protocole d'expérimentation spirite est impossible à préparer à l'avance, il est construit par les Esprits instructeurs au fur et à mesure de l'avancée de la séance. Des intuitions données au début de la réunion permettent d'agencer la salle et de déterminer la zone définie dans laquelle les médiums devront s'installer.

Les Esprits instructeurs donnent des instructions par voie médiumnique, par incorporation ou intuition aux médiums à effets physiques et au médium technicien qui réalise les photographies. Les médiums à effets physiques coprésident la réunion et reçoivent des informations et instructions qui permettent la direction de cette dernière et l'exécution du protocole spirituel.

Les Esprits instructeurs précisent soit directement au médium technicien ou par l'intermédiaire de l'un ou l'autre des deux médiums à effets physiques les angles de prise de vue, le nombre de photographies à effectuer, la ou les partie(s) du corps à photographier, la vitesse à

EXPERIMENTATION SPIRITE

laquelle les clichés doivent être réalisés, l'utilisation ou non du flash. Toutes les photographies présentées sont en couleur et ont été prises dans une quasi obscurité avec flash. Un appareil photographique numérique dédié (Nikon E5900) a été utilisé et les photographies sont développées à partir de la carte mémoire sur une borne numérique à la fin de la réunion, constituant le matériel médiumnique visuel qui sera étudié et analysé à des fins d'étude et de recherche. Une caméra filme la séance en continu.

2. Le traitement des données

L'analyse des processus médiumniques de la transfiguration spirite est effectuée à partir des photographies obtenues et repose sur la méthode de l'observation objective chronologique. Elle cherche à expliquer, sur la base du cadre théorique spirite, les modifications visibles sur le corps physique et fluidique du médium F et sur son environnement immédiat. Nous

décrivons les modifications observées sur le visage du médium, puis sur les autres parties de son corps physique et enfin sur son environnement immédiat. Nous utiliserons aussi les ressentis des médiums, des extraits de communication médiumnique reçues au cours de la séance afin d'analyser les processus spirituels de la transfiguration obtenue.

III. Présentation des résultats : clichés photographiques et enseignements spirituels

Les cinq photographies sélectionnées et présentées ci dessous montrent un processus de transfiguration qui a eu lieu pendant que le médium donnait une communication par incorporation. Ce processus a duré une minute et a nécessité une prise de clichés continue par le médium C à la demande de l'Esprit qui dirigeait la réunion.

Photographie n°1



Le médium F est assise, photographiée de face, visage pris en gros plan. Les lèvres sont en voie de déformation, elles ont changé de couleur et d'aspect. Elles sont étirées pour être redessinées car le dessin initial des lèvres du

médium n'est plus apparent. Le nez est aussi en cours de déformation comme s'il était en « déconstruction ». Le froncement des sourcils est très apparent et trois plis bien formés sont visibles au milieu du front qui semblent être en lien avec l'action de déconstruction de la forme du nez du médium. Son visage baigne dans une sorte de flou et il est peu reconnaissable.

Une masse fluidique recouvre la tête du médium et descend pour recouvrir la totalité de l'œil gauche ainsi que l'épaule gauche formant une sorte de cape fluidique. Une autre masse fluidique recouvre le côté droit du visage cachant l'oreille droite descendant du haut du cou vers le milieu de la poitrine. Le haut du bras droit est recouvert d'une bande fluidique transparente. Le buste est déformé et se rétrécit dans sa partie gauche au bénéfice de la partie droite qui a augmenté de volume et qui semble avoir absorbé une partie de la matière du bras gauche. En effet, la disproportion entre les deux parties est très importante, il semble que la morphologie qui se dessine à droite soit celle d'un buste masculin. Les contours de son épaule et de son bras gauche baignent dans des fluides jaunes pâles jusqu'au milieu de la joue où des fluides

EXPERIMENTATION SPIRITE

blancs brillants sont apposés jusqu'au milieu de la joue et jusqu'au sourcil gauche. Des fluides marron foncé touchent la tête du médium et se répartissent en dégradés de couleur beige, marron clair sur tout le

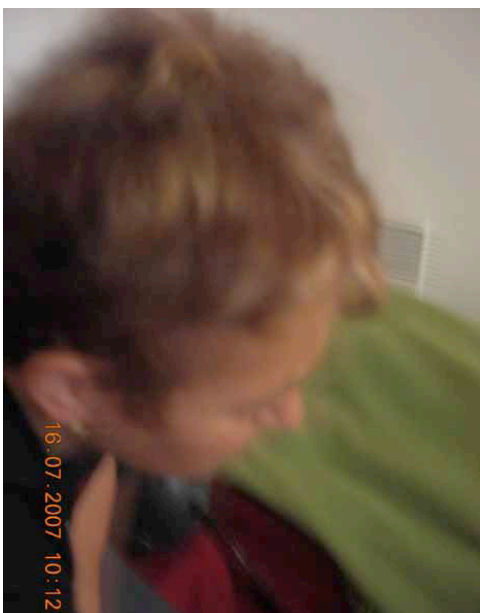
dessus de sa tête et sur la partie gauche. Des fluides blancs brillants se déposent sur sa chevelure du côté droit et sur son épaule droite, formant le contour de la forme d'une tête.

Photographie n°2



Photographie de trois quart. Les éléments observés sur la photo précédente ont disparu, les Esprits instructeurs voulant nous montrer les traits personnels du médium F afin de bien en distinguer les caractéristiques. Le visage du médium baigne dans des fluides orange foncé et sa physionomie est féminine. Bien que ses traits soient contractés principalement au niveau du milieu du front, le dessin des lèvres et du nez est très visible. Son visage a une forme allongée, son menton est saillant et son nez est droit. Le buste est moins visible mais on peut constater que les disproportions constatées précédemment restent encore visibles bien que moins prégnantes. L'environnement fluide a totalement changé : il est plus clair et plus uniforme (blanc, beige moins brillant). On peut voir toutefois une bande fluide qui descend du dessus de la tête jusqu'au milieu du lobe de l'oreille droite. On peut voir aussi au fond de l'oreille des fluides blancs.

Photographie n°3



Le médium F sent qu'elle doit pencher la tête en avant et demande qu'une photographie en plongée (du dessus de sa tête) soit prise sur inspiration spirituelle. Nous pouvons voir nettement qu'une masse de fluides très blancs et très brillants sont concentrés sur un point particulier de la tête qui semble dépourvu de cheveux. Cela fait comme un faisceau fluide actif qui s'étend sur tout le contour de la tête à gauche. L'oreille droite a des contours flous. Les traits du médium sont toujours crispés.

Le buste n'est pas visible, aucun commentaire ne peut être fait à ce sujet.

EXPERIMENTATION SPIRITE

Photographie n°4



Le médium F est toujours à la même place, photographiée de face. Elle entend qu'elle doit frotter à plusieurs reprises son avant bras droit avec sa main gauche. Nous constatons que la couleur de la peau de la main et du bras gauche est plus foncée que celle

du bras droit qui est beaucoup plus claire, presque blanche. Nous pouvons apercevoir à sa gauche, le médium K allongée sur la banquette. Le visage du médium F est toujours contracté au niveau du milieu du front, mais son nez et sa bouche ne sont pas en cours de modification. La disproportion du buste est toujours présente mais moins mise en évidence par les Esprits instructeurs, l'accent étant mis sur le visage et les fluides. L'environnement fluidique du côté gauche est blanc très brillant et prend par endroits une couleur rosée. A droite il est toujours blanc mais moins brillant avec des teintes jaunes par endroit. Il semble que la condensation des fluides est plus importante car nous pouvons voir que les fluides présentent une forme plus compacte. Au moment où cette photographie a été prise, le médium F donnait une communication par incorporation dont nous avons extrait les éléments les plus significatifs : « Nous sollicitons beaucoup les bras, le cou, le nez, la tête, la bouche, TOUTE la sphère ORL⁵. C'est de cette MANIERE LA L'Esprit instructeur appuie sur ce mot et le suivant) que NOUS⁶ agissons pour transmettre, modifier, envoyer l'énergie à des intensités différentes, à des vitesses différentes.

Photographie n°5



Avant que cette photographie ne soit prise le médium F dit ceci : « J'ai comme un grand vertige. J'entends : «transfiguration». » Puis elle se racle la gorge et tousse. Ensuite elle dit : « J'entends que ce que nous verrons sur les photos sera aussi une preuve de l'existence de l'Esprit et de sa capacité à agir sur la MATIERE PHYSIQUE. » Elle appuie sur ce dernier mot. Cette communication annonce la transfiguration et la photographie montre effectivement une transfiguration car le visage du médium a totalement disparu, remplacé progressivement par le visage d'un Esprit désincarné qui présente les caractéristiques suivantes : le visage est de type masculin ; le nez est petit, arrondi à son extrémité ; le menton est retroussé ; les lèvres sont plus petites et plus charnues que celles du médium F. La chevelure est foncée, clairsemée et courte ; le front est dégagé. Une importante masse fluidique recouvre les contours de la tête et les deux épaules du médium F formant une sorte de cape

EXPERIMENTATION SPIRITE

fluidique épaisse. Le visage de l'Esprit désincarné est baigné de fluides qui lui donnent une certaine transparence. La dissymétrie du buste du médium F est moins accentuée même si son bras droit reste encore plus gros que le gauche.

V. Discussion

1. Sur le rôle des fluides

Les résultats obtenus ne peuvent être attribués à une illusion d'optique, le changement de physionomie et de morphologie est réel. C'est un visage étranger de type masculin qui a remplacé celui du médium qui est une femme. Ce ne peut être que le résultat d'un dédoublement du médium, c'est-à-dire de son visage fluidique. Nous constatons aussi un changement de morphologie au niveau du buste et des bras qui montre qu'une action fluidique a eu lieu également sur cette partie du corps du médium pour la déformer.

L'observation chronologique des photographies montre que ce résultat a été précédé de nombreux processus de transformation du visage et du corps physique du médium dans sa partie supérieure.

Une action fluidique des Esprits instructeurs a réellement eu lieu puisque la description des différents fluides visibles sur toutes les photographies présentées démontre leur existence. Ils ont des couleurs et des aspects différents, ils sont plus ou moins denses, se mélangent, se superposent d'une certaine manière dans l'environnement immédiat du médium et sont visibles sur certaines parties très précises de son corps physique. La couleur de ces fluides, leur disposition, leur intensité varient au fur et à mesure de l'avancée des processus : ils peuvent être mats ou brillants, plus ou moins étendus, compacts ou concentrés sur un point particulier de l'environnement immédiat du médium ou recouvrir certaines parties de son corps. Les fluides sont « issus du fluide cosmique universel et sont doués de propriétés spéciales et donnent lieu aux phénomènes particuliers du monde spirituel. La qualification de fluides spirituels n'est pas rigoureusement exacte, puisqu'en définitive c'est toujours de la matière plus

L'environnement fluidique se divise en deux parties. Au premier plan il y a des fluides très blancs et brillants qui touchent la tête et les épaules, au deuxième plan les fluides sont blancs beige et moins brillants.

ou moins quintessenciée⁷. »

Cette matière spirituelle n'a pas échappée à nos instruments d'analyse, les photographies en couleur ont permis de l'appréhender. Les savants du début du XX^e siècle n'avaient pas cette possibilité : toutes leurs photographies ont été réalisées en noir et blanc. Cette matière fluidique est une forme d'énergie spirituelle qui est manipulée par la pensée des Esprits instructeurs. En effet « *ils agissent sur les fluides non pas en les manipulant comme les hommes manipulent les gaz mais à l'aide de leur pensée et de leur volonté. La pensée et la volonté sont ce que la main est à l'homme. Par la pensée, ils impriment aux fluides telle ou telle direction ; ils les agglomèrent, les combinent ou les dispersent ; ils en forment des ensembles ayant une apparence, une forme, une couleur déterminée [...]*⁸. » Sur la photographie numéro trois, nous avons observé des fluides de couleur blanche dirigés sur la tête du médium au niveau du chakra Sahasara⁹. De plus le médium F dit au début du processus de la transfiguration spirite : « Je ne sais pas pourquoi, j'ai un tiraillement au niveau du nez, de la chaleur au dessus de la tête et aussi sur la nuque¹⁰. »

2. Sur les enseignements spirituels

Les Esprits instructeurs ont apporté des confirmations de cette action fluidique en expliquant qu'ils agissaient en manipulant l'énergie donc les fluides. Le « nous » utilisé veut montrer que ce n'est pas le travail d'un seul Esprit instructeur mais d'une équipe d'Esprits qui agit ensemble, de manière concertée et complémentaire car ils détiennent une connaissance des fluides et de leur manipulation. En effet ils nous ont spécifié qu'ils agissent en utilisant des carrefours énergétiques spécifiques situés sur des parties du visage (nez, bouche, gorge, oreilles) pour transmettre, modifier, envoyer l'énergie¹¹ à des intensités différentes, à des vitesses différentes qui va transiter dans l'organisme fluidique (ou périsprit) du médium. C'est donc ainsi

EXPERIMENTATION SPIRITE

qu'ils peuvent changer la disposition moléculaire du corps physique du médium pour permettre la constitution du visage de l'Esprit désincarné. Il est évident que le travail de désagrégation de la matière physique se fait à partir du périsprit du médium qui est l'intermédiaire entre le corps et l'Esprit et qui est le moule sur lequel s'organise le corps physique dès le moment de la conception de l'être humain.

3. Sur le rôle du périsprit

Le périsprit des médiums à effets physiques doit avoir une très grande plasticité pour que les Esprits instructeurs puissent réaliser les modifications, les déformations et autres opérations nécessaires afin que l'Esprit désincarné, combinant ses fluides avec les fluides du médium, puisse y substituer son apparence. Bien que le périsprit du médium ait déjà une certaine plasticité¹², les Esprits instructeurs l'augmentent au fur et à mesure des réunions d'expérimentation. Ils le soulignent lors de cette séance en spécifiant : « *Nous avons beaucoup travaillé sur la plasticité de vos PERISPRITS [mot important sur lequel a appuyé F] et c'est la raison pour laquelle il est plus facile pour nous de produire ces phénomènes. Le périsprit est le produit le plus important du fluide cosmique universel, condensé autour de l'Esprit dont les fluides sont adaptés à la densité de la planète sur laquelle ce dernier est incarné*¹³. » La clef de ces phénomènes réside donc dans les propriétés du périsprit, intermédiaire indispensable entre le corps et l'Esprit.

4. Sur le rôle des Esprits instructeurs auprès des médiums

Le médium F a dit ressentir un grand vertige au moment où se produisait la transfiguration, ceci montre que son périsprit a subi une forte extériorisation pour permettre une incorporation importante du périsprit de l'Esprit désincarné qui dès lors a eu la possibilité de reconstituer les traits de son visage et faire disparaître¹⁴ ceux du médium F. Toutes ces opérations fluidiques ont nécessité la présence d'Esprits évolués qui dirigent ces processus et qui veillent à la protection des médiums.

La preuve nous est donnée par la communication suivante donnée par le médium F au début de la réunion : « *Je vois devant moi un Esprit instructeur, c'est celui de Gabriel Delanne*.¹⁵ (Le médium dit cela d'un air étonné car elle ne s'y attendait pas et ressent beaucoup d'émotion). *Il me dit que c'est lui qui œuvre auprès de nous, il dit qu'il nous aime tellement, que c'est vraiment sa place et qu'il est là pour nous protéger en s'assurant que les procédures spirituelles que réalisent les Esprits moins évolués qui participent à ce travail sont appliquées de manière adaptée. Je suis rassurée et je me laisse aller davantage, je me relâche.* »

Le médium F a été aidée et soutenue fluidiquement par l'amour des Esprits instructeurs au cours de cet important bouleversement fluidique et physique provoqué et contrôlé par eux. Les médiums à effets physiques n'ont donc aucun « pouvoir » ou « puissance » comme le croyaient les scientifiques du début du XX^e siècle qui ont procédé aux expériences de matérialisations d'Esprits désincarnés.

Ce sont bien des Esprits évolués¹⁶ qui dirigent ces processus par autorisation divine afin de permettre à des Esprits désincarnés moins évolués et aux médiums à effets physiques de participer au témoignage de la survie de l'Esprit après la mort du corps physique. C'est leur amour amplifié par les vibrations de l'amour fraternel unissant les trois médiums dans une même communion de pensées qui ont permis ces résultats expérimentaux.

VI. Conclusion

La transfiguration, processus spirite décrit par Allan Kardec, a été illustrée par les résultats présentés. Les photographies sont inédites et apportent la preuve par l'expérimentation de la réalité de la transfiguration. De plus, les enseignements donnés par les Esprits instructeurs lors de cette réunion confirment la réalité des fluides spirituels. Des connaissances supplémentaires nous ont été transmises sur le rôle du chakra Sahasrara, du périsprit et du carrefour énergétique situé dans la zone des yeux, du nez, de la gorge et de la bouche, lieu où se trouvent deux autres chakras très importants, Ajna¹⁷ et Vishudda¹⁸.

EXPERIMENTATION SPIRITE

La transfiguration est une preuve de la réalité de la survivance de l'Esprit et de son pouvoir d'action sur la matière physique du corps humain. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'utiliser le terme de transfiguration spirite pour préciser qu'elle s'obtient lors d'une réunion d'expérimentation spirite et pour la différencier de la transfiguration sublimée¹⁹, de la transfiguration naturelle²⁰, de la transfiguration due à une contraction musculaire²¹.

La transfiguration spirite n'est donc pas seulement un processus qui précède les matérialisations d'Esprits désincarnés, mais aussi un phénomène à part entière de démonstration de l'immortalité de l'Esprit. Il n'est donc pas nécessaire d'exiger la matérialisation tangible et complète d'un Esprit désincarné pour la prouver. Dieu donne à ses enfants des preuves de l'immortalité de l'Esprit par l'intermédiaire d'Esprits évolués mandatés par Lui et qui viennent dans notre atmosphère terrestre par amour pour consoler leurs frères en humanité, apportant à ceux qui doutent, à ceux qui pleurent leurs défunts, l'espérance et la certitude que la mort n'existe pas !

Notes

1. Williams Crookes, Gustave Geley, Alexandre Aksakof, Charles Richet entre autres.
2. A notre connaissance il n'y pas de photographies de transfiguration publiées par les scientifiques cités ci-dessus. Leur attention était centrée sur les matérialisations des Esprits et non pas sur les médiums. Voir AKSAKOW A., *Un cas de dématérialisation partielle du corps d'un médium, enquête et commentaires*, Librairie de l'art indépendant, Paris, 1896.
3. KARDEC A., *Le livre des médiums*, éditions Dervy Livres, Paris, 1989, n°123.
4. Un autre processus de transfiguration obtenu lors de cette même réunion a été décrit dans le n°8 du *Journal d'Etudes Spiritiques*, pages 8-9, photographies n° 7-8-9-10. Consultable dans la médiathèque de l'ASITA, rubrique « revues » (<http://www.asita.fr>).
5. «Sphère oto-rhino-laryngologique » est un terme médical qui définit la zone précise de forme sphérique qui regroupe les oreilles, le nez et la gorge.
6. Les Esprits instructeurs insistent sur l'importance de leur action sur cette zone précise du corps physique.

LA TRANFIGURATION EXPLIQUEE PAR ALLAN KARDEC

«Nous passons au second phénomène, celui de la transfiguration. Il consiste dans le changement d'aspect d'un corps vivant. [...]. La transfiguration, dans certains cas, peut avoir pour cause une simple contraction musculaire qui peut donner à la physionomie une tout autre expression, au point de rendre la personne presque méconnaissable. [...]. Dans [d'autres cas] il est bien évident qu'il y a quelque chose de plus ; la théorie du périsprit va nous mettre sur la voie. Il est admis en principe que l'Esprit peut donner à son périsprit toutes les apparences ; que par une modification dans la disposition moléculaire, il peut lui donner la visibilité, la tangibilité, et par conséquent l'opacité ; que le périsprit d'une personne vivante, isolé du corps, peut subir les mêmes transformations ; que ce changement d'état s'opère par la combinaison des fluides.

Figurons-nous maintenant le périsprit d'une personne vivante, non pas isolé, mais rayonnant autour du corps de manière à l'envelopper comme d'une vapeur ; dans cet état, il peut subir les mêmes modifications que s'il en était séparé ; s'il perd sa transparence, le corps peut disparaître, devenir invisible, et être voilé comme s'il était plongé dans le brouillard. Il pourra même changer d'aspect, devenir brillant si telle est la volonté ou le pouvoir de l'Esprit. Un autre Esprit, combinant son propre fluide avec le premier, peut y substituer sa propre apparence ; de telle sorte que le corps réel disparaît sous une enveloppe fluïdique extérieure dont l'apparence peut varier au gré de l'Esprit. Telle paraît être la véritable cause du phénomène étrange, et rare, il faut le dire, de la transfiguration.»

KARDEC A., *Le Livre des médiums*, Paris, n°122-123.

EXPERIMENTATION SPIRITE

7. KARDEC A., *La Genèse, les miracles et les prédictions selon le spiriteisme*, éditions La Diffusion Scientifique, Paris, 1986, chap. XIV, point 5.
8. Ibid., chap. XIV, point 14.
9. Il s'agit du septième chakra, situé en haut de la tête en son milieu. Il est aussi appelé chakra couronne ou chakra aux mille pétales, c'est ce chakra qui permet de recevoir l'énergie divine.
10. C'est une communication médiumnique qui a commencé au moment même de la réalisation de ce processus et qui décrit très nettement l'action des Esprits instructeurs.
11. Les Esprits instructeurs nous signifient l'équivalence pour eux entre fluides et énergie. En effet les fluides sont issus du fluide cosmique universel, réservoir illimité d'Énergie divine émanée de Dieu. Les fluides sont donc à la fois matière spirituelle et énergie. Leur manipulation nécessite la connaissance de la science des fluides car en fonction de l'intensité et de la vitesse avec laquelle les Esprits instructeurs manipulent cette énergie, ils obtiennent des effets différents. Voir G. DELANNE, *L'évolution animique*, Chamuel, Paris, 1985, chap. I et « Fluides » dans *Dictionnaire des Concepts Spirites*, éditions de l'institut Amélie Boudet, Paris, 2009, p. 137-139.
12. Capacité du périsprit à varier considérablement dans ses dimensions, dans son apparence et dans ses formes. Voir A. KARDEC, « La théorie des manifestations physiques », *Revue Spirite*, juin 1858, p.122 et *Dictionnaire des Concepts Spirites ...*, p. 223.224). L'insistance des Esprits instructeurs sur ce mot montre qu'il ne faut pas aller chercher ailleurs que dans le périsprit la source du phénomène de transfiguration obtenu.
13. Néologisme créé par Allan Kardec pour désigner l'organisme semi-matériel qui enveloppe l'Esprit. Voir A. KARDEC, *Livre des Esprits*, question n°93. Pour une liste bibliographique exhaustive des ouvrages de la codification spirite traitant du périsprit, voir *Dictionnaire des Concepts Spirites ...*, p. 216-218.
14. L'Esprit de Saint Louis répondant à des questions d'Allan Kardec précise que le visage du médium ne disparaît pas, il est seulement « occulté ». KARDEC A., « Phénomène de transfiguration », *Revue spirite*, mars 1859, p. 62-65.
15. L'Esprit de Gabriel Delanne dirige les réunions d'expérimentation du département scientifique de l'Institut Amélie Boudet de Recherche et d'Enseignement spirite.
16. XAVIER F. C., *Missionnaires de la lumière par l'Esprit André Luiz*, éditions du Conseil spirite international, Rio de Janeiro, 2005, p. 132.
17. Chakra situé au milieu du front.
18. Chakra situé au milieu de la gorge ou chakra laryngé. Dans la physiologie du Yoga, les chakras sont des tourbillons d'énergie à la surface du corps éthérique (périsprit dans sa première enveloppe) qui sont emplis de prana ou énergie vitale.
19. La transfiguration du Christ, Pur Esprit a eu lieu en raison de la nature supérieure de son périsprit. Christ pouvait sublimer son corps terrestre car « la supériorité de Jésus sur les Hommes ne tenait point aux qualités particulières de son corps, mais à celles de son Esprit, qui dominait la matière d'une manière absolue, et à celle de son périsprit puisé dans la partie la plus quintessenciée des fluides terrestres. » A. KARDEC, *La genèse ...*, chap. 15, n°2.
20. KARDEC A., « Phénomène de transfiguration », *Revue spirite*, mars 1859, p. 62-65. points 1 et 2.
21. Ibid., points 3 et 4.

INSTITUT AMELIE BOUDET

CENTRES SPIRITES DE L'ASITA



ASITA Association spirite Internationale Thérèse d'Avila

Institut Amélie Boudet de recherche et d'enseignement spirite

Paris, 75

Tel : 01 42 63 20 51

<http://www.institutamelieboudet.fr>

amelie.boudet@wanadoo.fr

Centre spirite celtique Jean de la Croix

La Ferrière-Harang, 14

Tel : 06 60 64 04 64

<http://centre.jeandelacroix.free.fr>

Centre Maria Munoz de formation de médiums spirites

Seine et Marne, 77

<http://centremariamunoz.free.fr>

Centremariamunoz@free.fr

Centre spirite Avicenne

Essonne, 91

<http://www.asita.fr/pages/avicenne.htm>

Centre spirite François d'Assise

Paris, 75

Tel : 06 60 64 04 64

Centrefdassise@orange.fr

Centre spirite Jeanne d'Arc

Orléans, 45

<http://www.centrejdar.com>

Centrejdar@yahoo.fr

Centre spirite Louis Serré et Roland Tavernier d'Ile de France

Paris, 75

Tel : 06 60 64 04 64

Centre.davila@free.fr